



Rapport Annuel

2024 • 2025



Sans lui,
ça n'existerait
pas.

Sans vous,
ça n'existerait
plus.



DEPUIS 1985, DES MILLIONS
DE MAINS SE TENDENT.
FAITES UN DON SUR
RESTOSDUCOEUR.ORG



Édit



Patrice Douret
Président bénévole
des Restos du Cœur

“

La solidarité est
plus forte que tout,
elle l'emportera.

Le temps d'un hiver, en 1985, a vu la naissance de ce qui a été un formidable mouvement sociétal contre la pauvreté, le temps jadis d'une évidence pour nos politiques de devoir se rassembler autour de cette urgence. Cela appartient au passé, malheureusement.

Le temps qui passe et 40 ans plus tard, en 2025, c'est un rappel à l'urgence d'agir pour 10 millions de Français en situation de pauvreté. Ce temps qui court et qui les voit venir et revenir, ce temps qui n'épargne pas les plus précaires des crises qui se succèdent, inexorablement.

Le temps qui passe, c'est celui de ces bébés qui naissent et grandissent dans des familles pauvres où manger reste un défi, des enfants qui se construisent avec l'angoisse de leurs parents devant les factures impayées, et que la précarité accompagnera tout au long de leur vie, seul héritage aux générations qui les suivront.

Ce temps qui passe, c'est aussi celui de la retraite, celui qui nous permet de donner du temps aux autres facilement, mais aussi celui qui, pour beaucoup, ne permet pas de vivre décemment après une vie de travail difficile.

Ce temps qui passe, c'est toujours celui de l'action, comme depuis 40 ans. « Y'en a tant qui tuent le temps, tant et tant qui le perdent ou le passent » qu'il est temps d'honorer celles et ceux qui sacrifient le leur pour les autres. Vous êtes des êtres exceptionnels de compétences, de générosité et de patience. Par leur action, nos 78 000 bénévoles, toutes nos équipes ont ouvert leur cœur et tendu la main. À ceux qui nous gouvernent, il est temps d'honorer cette fraternité, et d'en prendre exemple

en soutenant ces millions de bénévoles en France !

Aide alimentaire, mais pas que, plus d'accompagnement, de lien social toujours plus vital face à un isolement profond et une stigmatisation injuste que le temps n'arrête pas.

Prendre le temps, alors qu'il passe trop vite, que tout va vite dans nos quotidiens, c'est être patient. Ecouter sans juger, comprendre, entendre, orienter et soutenir, avec le sourire !

Prendre le temps de partager une boisson chaude au coin d'une rue avec une personne sans domicile, c'est partager les difficultés, c'est autant de bienveillance et de convivialité dans notre action.

Le temps de l'avenir aux Restos, c'est préparer et protéger l'association pour être encore plus solides et affronter les prochaines crises, car il y en aura d'autres, plus fréquentes, plus imprévisibles. **La solidarité est plus forte que tout, elle l'emportera**. Chaque don de temps, d'argent, en nature, chaque heure de travail ou de bénévolat, est en soi un formidable signe de réconfort sur la nature humaine.

Donner du temps au temps, c'est accepter que les fruits de nos actions ne soient visibles que plus tard, c'est un défi, soit. C'est surtout l'espoir d'un monde meilleur, solidaire et généreux où chacun trouve sa place.

Il y a tant à faire encore... ■

Crédits photos :
Restos du Cœur
Nicolas Tanné
Sylvie Grosbois
Arnaud Baumela
Pascal Vila
Pierre Guillaud-AFP



Sommaire

L'association 5

Nos missions 13

Nos moyens 37

Rapport moral 51

Rapport financier 55

Faits marquants

Été 2024

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS (JOP)

À l'occasion des JOP de Paris 2024, les bénévoles des Restos se sont mobilisés tout l'été pour récupérer les produits alimentaires issus de plusieurs sites olympiques et les redistribuer aux personnes accueillies. Tony Estanguet, président des JOP, a participé aux côtés des bénévoles à l'une de ces actions le 6 septembre. Au total, 123 tonnes de denrées ont ainsi pu être récupérées.



exceptionnel : un chapiteau qui évoque celui installé à proximité par Coluche en 1985, et qui accueille une exposition ouverte au public autour de l'histoire et des activités de l'association.

Cette campagne est également marquée par la mise en place de la Nouvelle aide des Restos : elle apporte un soutien renforcé aux familles monoparentales, aux bébés de 0 à 3 ans et aux personnes en situation de mal-logement.

6 décembre 2024

RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'HABITAT ET AU LOGEMENT (DIHAL)

Celle-ci a permis d'évoquer les actions d'hébergement et de logement des Restos, mais aussi faire le point sur les activités de rue, alors que le nombre de contacts établis à la rue n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Le délégué interministériel a aussi participé à l'activité d'un Camion du Cœur en février 2025 aux côtés des bénévoles.



Du 26 au 28 septembre 2024

NOUVELLE ÉDITION

DE « RADIO RESTOS » : PRIORITÉ PETITE ENFANCE

Comme chaque année, des personnalités du monde de la radio se réunissent le temps d'un week-end pour une webradio éphémère au profit des Restos. Une priorité pour cette édition : le soutien aux bébés accueillis et à leur famille.

20 et 21 novembre

ACCUEIL DES ASSOCIATIONS EUROPÉENNES D'AIDE ALIMENTAIRE ET MATÉRIELLE À PARIS

Le réseau européen (COP Material support) qui regroupe les principales associations des États-membres de l'Union européenne bénéficiaires du programme d'aide alimentaire européen (FSE+) s'est réuni à Paris, l'occasion de présenter les actions conduites en France et d'évoquer l'avenir du budget européen dédié à la solidarité.



16 octobre 2024

COLLOQUE ANNUEL DE L'OBSERVATOIRE : « PAUVRETÉ : UN AVENIR TOUT TRACÉ ? S'INDIGNER ET AGIR »

De nombreuses personnalités du monde de la solidarité se sont réunies à l'occasion du deuxième colloque de l'Observatoire des Restos consacré à la lutte contre la reproduction de la pauvreté : un moment fort de partage et de mobilisation collective alors que la précarité gagne du terrain.



19 novembre 2024

LANCÉMENT DE LA 40^e CAMPAGNE

Les Restos ont lancé leur 40^e campagne à Gennevilliers, en présence du Premier ministre, Michel Barnier, et de nombreux représentants institutionnels, dans un lieu

Décembre 2024

LE PLAFOND À 1000 EUROS DE LA LOI COLUCHE ENFIN PÉRENNSÉ !

Prolongé à plusieurs reprises, le plafond de la loi Coluche, rehaussé à 1 000 euros en 2020, a enfin été pérennisé. Une bonne nouvelle pour la générosité qu'il faudra maintenir dans les prochains budgets.

12 février 2025

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE CHARGÉE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Aux côtés des membres du collectif qui réunit les acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE), les Restos ont pu échanger avec la ministre en charge, Astrid Panosyan-Bouvet, sur l'importance de ces structures d'insertion et des difficultés qu'elles rencontrent.

DIFFUSION DU CONCERT DES ENFOIRÉS

Les téléspectateurs ont, comme chaque année, été fidèles à cet événement attendu par le public : ils étaient 8,4 millions à la suivre sur TF1 ! Le documentaire « Restos du Cœur et Enfoirés sur les terres d'Occitanie » est venu compléter cette soirée sous le signe de l'engagement et du partage.



27 février 2025

OUVERTURE DE L'EXPOSITION ITINÉRANTE « C'EST L'HISTOIRE D'UN PAUVRE »

À l'occasion de la 40^{ème} campagne, l'AFP, en partenariat avec les Restos, a conçu une exposition autour de la création et des débuts de l'association, en valorisant un fonds photographique exceptionnel. Accueilli du 27 février au 12 avril à la Galerie AFP à Paris, cette exposition itinérante sera présentée dans plusieurs grandes villes de France tout au long de l'année.

24 avril 2025

VISITE DE LA VICE-PRÉSIDENTE EMPLOI ET DROITS SOCIAUX DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, ROXANA MİNZATU

Après avoir reçu le Directeur général à l'emploi de la Commission le 31 janvier, c'est la vice-Présidente en charge des questions sociales de la Commission européenne qui est venue nous rendre visite dans le centre des Restos du Cœur d'Asnières-sur-Seine, aux côtés de la ministre des solidarités : un déplacement essentiel pour rappeler l'importance du soutien européen pour l'aide alimentaire et matérielle, alors que le prochain budget de l'Union européenne va être débattu dans les prochaines années. ■



L'asso-
ciation

PRÉSENTATION

“

En France,
le taux de pauvreté
a atteint 15,4 %
de la population,
soit le taux le plus élevé
depuis 30 ans.

INSEE juillet 2025

PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES PAR LES RESTOS



Depuis la création de l'association par Coluche en 1985, des dizaines de milliers de bénévoles des Restos du Cœur luttent contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes. Durant la 1^{re} campagne de 1985, les Restos ont servi 8,5 millions de repas.

En 2024-2025, ce sont 161 millions de repas qui ont été servis. 1,3 million de personnes ont été accueillies, c'est-à-dire autant que l'année précédente. Depuis 2020, le niveau de précarité et de privation alimentaire ne cesse de s'aggraver et de progresser. L'aide alimentaire permet d'apporter une aide d'urgence mais représente aussi le point de contact privilégié pour favoriser l'inclusion sociale des plus démunis et les sortir de la pauvreté.

Le lien de confiance tissé par les bénévoles avec les personnes accueillies permet d'identifier leurs besoins, de proposer des solutions pour y répondre et de constituer une première marche indispensable vers l'insertion : de l'accès à l'emploi et au logement jusqu'à l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances, en passant par l'accès aux droits, le Restos déploient une multitude d'actions pour permettre aux personnes accueillies de reprendre pied durablement.

Sous l'impulsion de l'Association nationale, en lien avec les 11 délégations régionales, les 111 associations départementales coordonnent sur le terrain les actions d'aide à la personne pour accompagner toutes celles et tous ceux qui en ont besoin dans 2 318 lieux d'accueil. ■

Situation par rapport au logement



HÉBERGEMENT

Locataire (HLM – privé)	50 %	●
En difficulté face au logement	42 %	●
Propriétaire	3 %	●
Inconnu	5 %	●

RÉPARTITION

Locataire (HLM – privé)	50 %	●
En difficulté face au logement	42 %	●
Propriétaire	3 %	●
Inconnu	5 %	●

Composition des familles accueillies



COMPOSITION FAMILIALE

Personnes seules	49 %	●
Couples seuls	5 %	●
Couples avec enfants	21 %	●
Familles complexes	2 %	●
Familles monoparentales	23 %	●

RÉPARTITION

On comptabilise en 2024-2025 une moitié de familles locataires (50 %), pour près de 42 % de personnes en situation de logement difficile. Les conditions de logement des familles ayant des enfants de moins de 3 ans révèlent une précarité nettement plus marquée que celle observée dans l'ensemble des familles. 57 % des familles avec enfants de moins de 3 ans se déclarent en difficulté face au logement. Presque la moitié des personnes ayant répondu sont en recherche d'emploi (44 %), certains sont retraités ou inactifs (respectivement 8 % et 23 %), d'autres étudiants (12 %) alors que seule une minorité occupe un emploi (13 %).

Les personnes accueillies présentent une diversité de configurations familiales, relativement stables d'une année sur l'autre avec cependant un accroissement des personnes seules qui représente désormais près d'une configuration sur deux, à savoir 49 %, soit une progression de 6 points depuis la campagne 2020-2021. En parallèle, on observe une stabilité des familles monoparentales (23 %) et des couples avec enfants (21 %) par rapport à la même période. La moitié des familles avec enfants sont donc des familles monoparentales. Les couples sans enfant et les familles complexes restent minoritaires, représentant respectivement 5 % et 2 % des configurations. 13 % des familles accueillies ont au moins un enfant de moins de 3 ans.

Chiffres clefs

LES RESTOS DU CŒUR SONT UNE ASSOCIATION LOI 1901, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS LE 7 FÉVRIER 1992 SOUS LE NOM OFFICIEL « LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR ».

Elle a pour but « d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes. »

Journal officiel, 13 novembre 1985



Âge des personnes accueillies



Situation face à l'emploi des personnes accueillies de plus de 16 ans



Les mineurs représentent 40 % des personnes accueillies, les jeunes adultes (18-24 ans) 10 %, tandis qu'on compte 43 % d'adultes de moins de 60 ans et 7 % de 60 ans et plus. La répartition par âge de la population est stable : ces pourcentages sont les mêmes que ceux de l'année précédente. On a compté 92 115 familles ayant un enfant de moins de 3 ans, soit un nombre total de 110 000 enfants de moins de 3 ans accueillis aux Restos du Cœur. Les moins de 3 ans représentent 20 % des mineurs et près de 9 % des personnes accueillies. 38 % des enfants 0-3 ans vivent avec un seul parent, majoritairement, la mère.

Presque la moitié des personnes accueillies de plus de 16 ans ayant répondu sont en recherche d'emploi (44 %), certains sont retraités ou inactifs (respectivement 8 % et 23 %), d'autres étudiants (12 %) alors que seule une minorité occupe un emploi (13 %).

78 000

bénévoles réguliers

et 30 000 bénévoles plus ponctuels

1,3 | 2,3

million de personnes accueillies

millions de contacts auprès des gens de la rue

161

millions de repas distribués

101

chantiers d'insertion

2 318

lieux d'accueil Restos

81

Centres itinérants

110 000

jeunes enfants

de 0 à 3 ans accompagnés sur la campagne.

C'est l'histoire d'un pauvre...

C'est d'abord l'histoire d'un clown, clivant, libertaire pour les uns, vulgaire pour les autres, peintre au vitriol de son époque, c'est certain, qui sans le savoir va en quelques secondes changer à jamais l'image que la France gardera de lui, et poser les fondations d'une mobilisation citoyenne pérenne.

En lançant sur Europe 1 le 26 septembre 1985 un appel à la prise de conscience collective, et somme toute au bon sens, Coluche ne sait pas si, et comment, cela va prendre. Personne ne le sait. Mais ça marche. Les dons affluent. En argent et en nature. Les potes du « showbiz » et les médias répondent présent. Les politiques – de droite comme de gauche – embarquent dans le mouvement.

Le clown fascine par sa débauche d'énergie, mais l'entreprise est sérieuse. Henri Nallet, ministre de l'agriculture de François Mitterrand, présente à Coluche un homme décisif : Paul Houdart, cadre dirigeant de l'industrie alimentaire, qui accepte de l'aider, avec ses amis Francis Bour, Jacques Mariette et Marie Dumas, à condition que leur soit déléguée la gestion de l'association. Coluche râle, mais y consent officiellement. À lui la stratégie et la communication, aux professionnels l'organisation de la machine.

40 40 ANS

DE COMBATS AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ !

ENCOURAGER LA GÉNÉROSITÉ DES FRANÇAIS

Au cours des 40 dernières années, l'association a eu un rôle majeur dans le développement de la générosité. Depuis la loi Coluche en 1988, adoptée grâce à l'engagement de Michel Charasse, en passant par le développement du mécénat en 2003, ou du don alimentaire à partir de 2013, les Restos ont été de tous les combats avec une idée : le don n'est pas une niche fiscale, il constitue un puissant moteur de solidarité avec un effet de levier incomparable !

PRÉSERVER L'ACCUEIL INCONDITIONNEL

Venir en aide à toutes celles et ceux qui ont besoin d'être soutenus, uniquement sur des critères d'urgence sociale, c'est l'ADN des Restos, qui se dresseront toujours contre toute tentative de remise en cause de ce principe intangible. Ils l'ont déjà fait par le passé. En 2009, le principe de « sanctuarisation » des lieux de solidarité est acté : pas de contrôles administratifs et d'interventions des forces de police dans des lieux d'accueil, pour garantir la capacité des associations à assurer l'accueil inconditionnel.

SE BATTRE POUR LA SOLIDARITÉ EN EUROPE

Depuis plusieurs décennies, à chaque fois que le budget européen est remis sur le métier, l'aide alimentaire européenne, créée en 1987 et fortement impulsée par Coluche avant sa disparition, est menacée. Les Restaurants du Cœur, aux côtés des acteurs français et européens, se mobilisent régulièrement pour la défendre. Aujourd'hui, ce sont 15 millions de personnes qui bénéficient de ce fonds, principal outil de lutte contre la pauvreté à l'échelle de l'Europe.

DÉFENDRE L'INDÉPENDANCE ET LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

La force du monde associatif vient de sa liberté. C'est elle qui lui garantit sa capacité d'expérimentation, qui lui permet de fédérer autour de grandes causes, et de créer de l'engagement. C'est aussi elle qui préserve la confiance des personnes que nous aidons, et de celles qui nous soutiennent. C'est pour cela que les Restos défendront toujours leur indépendance et leur liberté de ton et d'action.

Chaque jeudi soir, le saltimbanque et « les intellos » se retrouvent pour coordonner l'aventure et définir les Restaurants du Coeur. Le 21 décembre, sur un terrain vague de Gennevilliers, la France s'émeut de voir Coluche, sa goudaille et sa bonne humeur en bandoulière, décharger des caisses pour donner à manger à ces « nouveaux pauvres » dont on commence à parler. La première campagne des Restos est lancée, à peine moins de trois mois après l'appel à la radio. Elle dure le temps d'un hiver. À la fin du mois de mars, quelque 5 000 bénévoles – pour la plupart des étudiants, des chômeurs, des mères de famille – auront distribué 8,5 millions de repas dans 600 points de distribution de fortune, partout en France. Coluche a remporté son pari. En à peine six mois, il a créé un élan de solidarité unique, et posé les fondements de ce que sont encore aujourd'hui les Restos du Cœur : la gratuité de l'aide, l'accueil inconditionnel dans la dignité et dans la

joie, l'indépendance vis-à-vis du politique et du religieux, le pragmatisme de l'action plutôt que le militantisme. L'humoriste est devenu l'humaniste.

C'est ce Coluche-là qui passe à la postérité. Le 19 juin, Michel Colucci meurt dans un accident de moto. Pas sa petite idée, qui lui survit et s'ancre pour de bon dans le paysage social. Très vite, il est décidé par les quatre autres « fondateurs » et Véronique Colucci, qui rejoint pleinement l'aventure, d'organiser la suite. Les Restos tels qu'ils sont connus aujourd'hui se façonnent au fil des ans et des rebondissements socio-économiques. Dès 1989, il est acquis qu'un repas ne suffit pas et les équipes créent des activités d'accompagnement, pour lutter contre toutes les formes d'exclusion et garantir l'accès aux droits, à la santé, à la justice et à une vie décente. La loi Coluche permettant de défiscaliser les dons tout juste votée est appliquée, la troupe des

Enfoirés voit le jour. De formidables combats sont portés – et gagnés – par l'association. Quarante ans après leur création, les Restos sont – malheureusement – devenus une véritable institution. Et assurent 35 % de l'aide alimentaire en France. Henri Nallet, soutien de la première heure, déclarera : « Les Restos, c'est la manifestation concrète d'un échec collectif. Mais c'est aussi quelque chose qui nous empêche de désespérer de la nature humaine ».

En 2024-2025, 161 millions de repas ont été distribués à 1,3 million de personnes, parmi les plus précaires. Les « nouveaux pauvres » sont toujours là, mais ils ne sont plus nouveaux. L'association compte plus de 2300 lieux d'activité en France et 78 000 bénévoles réguliers. Qui répondent toujours présent. Cela non plus n'a pas changé. ■

LA CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France, en apportant aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

UNE MISSION D'ACTION ET D'ALERTE

Les Restos du Cœur assurent une aide alimentaire, mais bien au-delà s'engagent à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année.

Notre mission globale, portée par nos équipes, inclut l'aide alimentaire gratuite et l'accompagnement social, outils de lutte contre l'exclusion, comprenant notamment l'insertion socioprofessionnelle, le retour ou le maintien dans le logement, allant de l'hébergement d'urgence à une location stable, l'aide aux gens de la rue, l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la gestion budgétaire et l'accès au droit, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, aux vacances, le microcrédit, ou toute initiative non énumérée ci-dessus mais pouvant contribuer, à titre expérimental ou de façon plus générale, aux objectifs de l'association.

Cette mission est menée dans le cadre d'un accueil inconditionnel, basée sur la seule notion de nécessité de recevoir l'aide proposée. Si, pour des raisons économiques, les Restos doivent établir un ordre de priorité, celui-ci ne sera basé que sur les critères de ressources et d'urgence sociale.

Ce travail peut être réalisé par nos propres moyens ou en liaison avec d'autres associations de solidarité, dans le respect de l'indépendance associative, et de la maîtrise des actions et de la parole des Restos.

Le modèle ainsi développé par les Restos du Cœur est celui de l'inclusion sociale, les différentes initiatives ayant un effet de synergie.

Les Restos du Cœur s'engagent également à témoigner auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique sur l'état des besoins des plus démunis, visant à contribuer à mettre en place des politiques cohérentes ou à défendre les dispositifs efficaces si ceux-ci sont menacés.

En d'autres termes, l'association Restos du Cœur commence par développer des actions et faire des propositions, pour témoigner et alerter d'une situation inacceptable avec d'autant plus de force et de légitimité qu'elle a agi avant de dénoncer : les Restos du Cœur sont avant tout une association tournée vers l'action. Leurs interpellations doivent permettre de préserver et de développer leur capacité à agir et à venir en aide aux personnes démunies.

Les Restos du Cœur agissent pour répondre à l'urgence et préparer l'avenir. La question

de la transition écologique est pleinement intégrée dans nos actions parce que l'impact des changements climatiques touche en priorité et plus fortement les plus précaires.

NOS CONTRAINTES ET NOS ATOUTS

Les Restos du Cœur sont conscients des contraintes auxquelles ils font face, à savoir la limitation des ressources financières, humaines et logistiques eu égard aux besoins toujours plus importants des publics accueillis et à l'inflation qui frappe fortement les plus précaires, le risque toujours présent de la diminution des aides publiques ou la remise en cause des règles fiscales et des dispositions réglementaires pouvant affecter la pérennité de nos ressources.

Notre action et ses modalités de mise en œuvre nous ont permis de développer une confiance à plusieurs niveaux :

- confiance des personnes accueillies ;
- confiance des publics, à l'image de l'initiateur de l'association entretenue par l'implication régulière des « Enfoirés », par notre fidélité à notre éthique et nos objectifs, ainsi que par les réalisations exemplaires de nos équipes ;
- confiance des pouvoirs publics, entretenue par une implantation de terrain, la continuité



et l'efficacité de nos actions, la présence active de nos bénévoles ;

- confiance des donateurs entretenue par un positionnement non partisan et une approche pragmatique (expérimentations de terrain) et économique (qualité de la gestion) ;
- confiance des femmes et des hommes bénévoles prêts à donner de leur temps sur la durée et assumer les responsabilités qui leur sont confiées.

NOTRE ORGANISATION

Notre organisation repose d'abord sur l'engagement éthique et la primauté du bénévolat et sur la conciliation des exigences d'efficacité et de proximité des services proposés : une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles dont le rôle est prééminent dans l'association afin de garantir son exemplarité.

Outre leur engagement sur la nature et le périmètre de leur contribution, comme sur la rigueur de leur action, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit d'équipe, ils s'engagent au respect et à la solidarité avec les personnes démunies, renoncent à tout profit direct ou indirect, et affirment leur indépendance complète à l'égard du politique et du religieux, ainsi

que le respect de la confidentialité et leur adhésion aux directives nationales et départementales. Chaque bénévole exerce sa mission dans l'unique but de contribuer au mieux à la réalisation des missions sociales et au parfait fonctionnement de l'association : dans cet esprit, personne n'est propriétaire de sa fonction. En outre, l'exposition médiatique importante dont bénéficient les Restos ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles, mais exclusivement réservée à la réalisation de nos missions.

L'existence et la vitalité d'associations départementales au plus près des publics accueillis confèrent aux Restos du Cœur la proximité indispensable ; elles profitent des apports financiers, de la logistique et des expertises de l'Association nationale à laquelle elles sont liées par un contrat d'agrément porteur d'un certain nombre de droits et d'obligations.

Le dynamisme de notre fonctionnement résulte d'une complémentarité entre salariés et bénévoles, dont les rôles et responsabilités sont clairement définis, avec un objectif permanent de développement du professionnalisme et de l'efficience des services.

Par ailleurs, la cohérence dans les actions, mais aussi dans les organisations mises en place n'en est pas moins indispensable

pour articuler les efforts des différents niveaux de fonctionnement, nationaux, régionaux et départementaux et, en toute transversalité et proximité, ensemble et simplement, dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette stratégie globale et permanente est précisée et complétée par des plans d'action annuels, validés par les instances nationales dans un cadre quinquennal (projet associatif national). Et validés par les instances départementales et déclinés en projets associatifs départementaux. Cela fixe de façon claire les objectifs prioritaires dans le temps ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur réalisation.

Sans chercher à devenir une « institution », ce fonctionnement et cette planification ont pour but de garantir la pérennité et l'efficience de l'action des Restos, tant que celle-ci semble nécessaire pour rendre notre société moins dure pour les plus fragiles d'entre nous. ■

VERSION RÉVISÉE VALIDÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2022.

UNE ASSOCIATION DE TERRAIN

Ce que l'on appelle « Restos du Cœur » est l'assemblage d'une Association nationale (AN) et de 111 associations départementales (AD). Les instances nationales sont élues par l'assemblée générale annuelle, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des AD. Elles sont composées d'un conseil d'administration (CA) qui élit son(sa) président(e) et son bureau national. Le CA national définit la politique générale des Restos. Chaque AD est agréée par l'AN, par l'intermédiaire d'un contrat d'agrément signé annuellement. Ce contrat décline les principes, les valeurs et plus généralement

les droits et obligations détaillés dans les documents fondateurs : statuts, Charte du bénévole, Charte nationale d'engagement des Restos du Cœur, etc. Il permet de s'assurer de la cohérence entre les stratégies mises en œuvre par l'AN et les AD, et encadrées par le projet associatif national (PAN) et les projets associatifs départementaux (PAD).

Les candidats aux postes de président de l'AD, de trésorier et de trésorier adjoint font l'objet d'un agrément préalable individuel par l'AN. Afin d'éviter le phénomène « d'appropriation » par les responsables, la durée des mandats de président est limitée à cinq ans. ■

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ENTIÈREMENT BÉNÉVOLE, POUR LA CAMPAGNE 2024-2025

BARONE Anita	DAPPE Murielle	GUTH Richard Membre du Bureau	ARQUÉ Thierry	GUTH Richard Membre du Bureau	MOULIN Monique-Odile
BOUGÈRE* Claude Secrétaire générale	DOURET Patrice Président	HUGON Marie-France	BARONE Anita	HUGON Marie-France	RICHARD Jean-Michel Président
BOUR Antoine	EVEZARD Alain	JALLADEAU Frédéric	BOUR Antoine	JALLADEAU Frédéric	SAULNIER Dany Membre du Bureau
CASADEBAIG Françoise	GOURHAN Fabrice Membre du Bureau	LAMBERT Fabienne	CADIC Sylvie	LAMBERT Fabienne Secrétaire générale	SÉJOURNÉ Jérôme Trésorier national
COTTON Roland	GRIFFON Jean-Michel	LE CALLET Christian	CASADEBAIG Françoise	CHANTRAIT François	LE CALLET Christian Invités permanents au Conseil d'administration et au Bureau national :
LEFRANÇOIS Brigitte Membre du Bureau	RICHARD* Jean-Michel Trésorier national	Invités permanents au Conseil d'administration et au Bureau national :	DAPPE Murielle	LEFRANÇOIS Brigitte Membre du Bureau	TROY Jean-Yves Délégué général
MAGNON-PUJO Bertrand	ROUET Alain	TROY Jean-Yves Délégué général	EVEZARD Alain	FOURNIER Bruno Membre du Bureau	MAGNON-PUJO Bertrand
MÉRILLON Yves Membre du Bureau	SAULNIER Dany Membre du Bureau	BITU Jaroslava Attachée à la Présidence et au Secrétariat général	GOURHAN Fabrice	MENA Pascale	TROY Jean-Yves Délégué général
RAVEL Daniel	SPILLIAERT Sophie	VANHESERLANDE Michel	GRIFFON Jean-Michel	MÉRILLON Yves Membre du Bureau	BITU Jaroslava Attachée à la Présidence et au Secrétariat général

* Au cours de l'exercice 2024-2025, Jean-Michel Richard a succédé à Claude Bougère au poste de secrétaire général, et Jérôme Séjourné est devenu trésorier national.

1

Association nationale

11

Délégations régionales

POUR UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE
DE PROXIMITÉ

111

Associations
départementales

SUR TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

2 318

Lieux d'accueil

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ENTIÈREMENT BÉNÉVOLE, POUR LA CAMPAGNE 2025-2026

ARQUÉ Thierry	GUTH Richard Membre du Bureau	MOULIN Monique-Odile
BARONE Anita	HUGON Marie-France	RICHARD Jean-Michel Président
BOUR Antoine	LE CALLET Christian	SAULNIER Dany Membre du Bureau
CADIC Sylvie	CASADEBAIG Françoise	SÉJOURNÉ Jérôme Trésorier national
CASADEBAIG Françoise	CHANTRAIT François	LE CALLET Christian Invités permanents au Conseil d'administration et au Bureau national :
CHANTRAIT François	DAPPE Murielle	LEFRANÇOIS Brigitte Membre du Bureau
GRIFFON Jean-Michel	EVEZARD Alain	TROY Jean-Yves Délégué général
GRIFFON Jean-Michel	FOURNIER Bruno Membre du Bureau	MAGNON-PUJO Bertrand
GRIFFON Jean-Michel	GOURHAN Fabrice	MÉRILLON Yves Membre du Bureau
GRIFFON Jean-Michel	MENA Pascale	BITU Jaroslava Attachée à la Présidence et au Secrétariat général



Nos missions sur le terrain sont assurées et coordonnées par les quatre pôles du Comité des missions sociales (CMS) : le pôle accompagnement des associations départementales et délégations (p. 14) ; le pôle bénévolat (p. 17) ; le pôle alimentaire (p. 21) ; le pôle insertion et accompagnement (p. 24).

NOS missions

ANIMER ET ACCOMPAGNER LE RÉSEAU

Accompagner chaque association départementale (AD) tout en garantissant l'animation et la cohérence du collectif, voilà la mission du Pôle accompagnement des associations départementales et délégations (PAADD).

Pour mener à bien ses missions, l'équipe nationale du PAADD s'appuie sur 11 services déconcentrés appelés délégations régionales (DR). Ensemble, ils œuvrent quotidiennement pour accompagner nos AD. En 2024/2025, le PAADD s'est réorganisé pour renforcer et développer sa capacité à agir autour de trois enjeux principaux.

SOUTENIR LES GOUVERNANCES DEPARTEMENTALES

Pour assurer au quotidien un service de qualité répondant à des standards élevés de sécurité, les AD doivent pouvoir s'appuyer sur des gouvernances expérimentées, une organisation logistique sans faille et une solide animation d'équipes bénévoles et salariées. Les bénévoles engagés au sein des conseils d'administration de nos AD sont en première ligne pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble du système. Le PAADD a été cette année encore mobilisé pour venir en soutien à ces gouvernances, à travers de nombreuses actions :

- Agrément des candidats à la mission de responsable départemental (RD) : dans le cadre de la préparation des AG 2024, 29 candidats RD ont été reçus pour prendre la suite de 9 RD partis après leur

5 années de mandat, 18 partis en cours de mandat et 2 décès,

- Organisation de la nomination de 13 administrateurs délégués sur des AD n'ayant pas de RD pour des raisons conjoncturelles,
- Animation de modules de formation initiale et continue auprès des nouveaux RD (5 sessions en présentiel complétées par 15 classes virtuelles) et des secrétaires départementaux (SD) des AD (2 sessions de formation initiale),
- Animation de 7 comités techniques en région pour accompagner les gouvernances des AD autour des enjeux de la vie associative,
- Organisation, avec les DR, des 11 bilans de mi-campagne en juin 2024.

Le PAADD coordonne également l'instruction des demandes des AD concernant des collaborateurs salariés : plus de 150 dossiers traités par le PAADD en 2024/2025 (création ou remplacement de postes en CDI ou CDD, ruptures conventionnelles, licenciements, alternances...).

Sur cette même thématique du renforcement des organisations bénévoles par l'apport ciblé de ressources salariées, le PAADD pilote par ailleurs l'expérimentation « Responsables opérationnels AD », destinée à évaluer la valeur ajoutée de la mise en place de responsables salariés en binôme des RD bénévoles dans des AD ciblées pour l'importance de leur volume d'activité. L'année 2024/2025 a permis de lancer la phase 2 et d'étendre le dispositif à un groupe de 5 nouvelles AD.

Enfin, le PAADD, au niveau national comme régional, est très investi dans la gestion des crises AD, que celles-ci soient liées à des

problématiques matérielles ou humaines. Difficile à quantifier précisément, il s'agit d'une mission essentielle qui mobilise de nombreuses ressources.

CAPITALISER SUR LA FORCE DU COLLECTIF

Le rôle du PAADD, notamment à travers l'implication des équipes des DR, est également de proposer des modalités d'animation permettant la mise en commun des ressources et la capitalisation de bonnes pratiques.

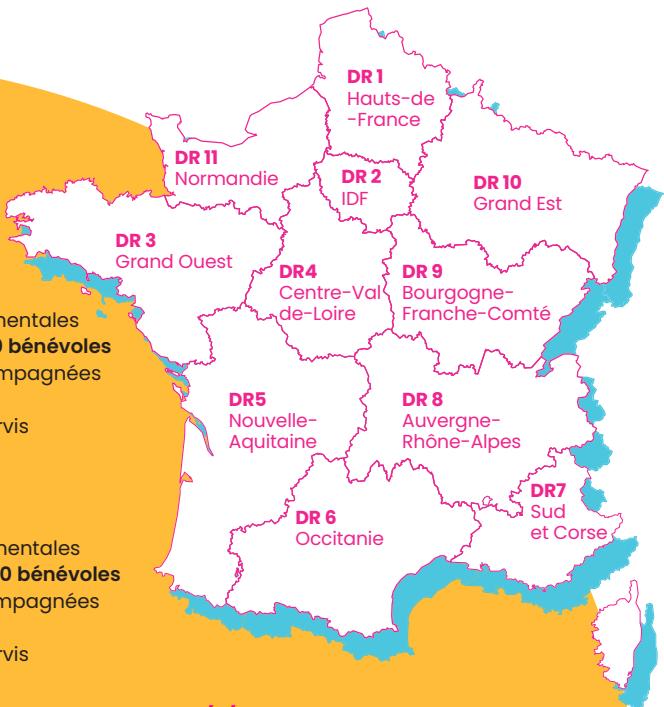
Cet enjeu de l'animation de nos communautés passe par différentes actions :

- Animation de collectifs régionaux : en 2024/2025, 75 journées régionales ont été organisées et animées par les DR avec la participation ponctuelle des équipes de l'AN,
- Journées nationales dédiées à un public spécifique : le PAADD a notamment organisé en mars 2025 la 2ème édition des journées nationales des RD qui ont rassemblé plus de 90 RD et administrateurs délégués autour de temps d'échange et d'ateliers thématiques,
- Des actions d'information : envoi de la Com'Hebdo, la newsletter hebdomadaire, 53 numéros en 24/25.

Les DR, acteurs essentiels de cette dynamique d'animation, sont soutenus par l'équipe nationale du PAADD à travers des temps qui leur sont spécifiquement dédiés. De multiples formations, temps d'animation réguliers et séminaires en présentiels ont été tout au long de l'année proposés aux DR, chargés de développement régional (CDR), assistantes et chargé de mission (CDM).

SUITE P.16 ➔





DÉLÉGATION HAUTS-DE-FRANCE

11 associations départementales
436 lieux d'accueil – 8 300 bénévoles
131 000 personnes accompagnées dans les centres
16,2 millions de repas servis

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

11 associations départementales
211 lieux d'accueil – 10 600 bénévoles
247 000 personnes accompagnées dans les centres
29,5 millions de repas servis

DÉLÉGATION GRAND OUEST

10 associations départementales
207 lieux d'accueil – 9 600 bénévoles
122 000 personnes accompagnées dans les centres
14,7 millions de repas servis

DÉLÉGATION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

6 associations départementales
105 lieux d'accueil – 3 300 bénévoles
49 100 personnes accompagnées dans les centres
6,6 millions de repas servis

DÉLÉGATION NOUVELLE-AQUITAINE

12 associations départementales
281 lieux d'accueil – 8 100 bénévoles
105 300 personnes accompagnées dans les centres
13,5 millions de repas servis

DÉLÉGATION OCCITANIE

13 associations départementales
250 lieux d'accueil – 7 600 bénévoles
123 000 personnes accompagnées dans les centres
16,2 millions de repas servis

DÉLÉGATION SUD & CORSE

9 associations départementales
148 lieux d'accueil – 5 600 bénévoles
97 000 personnes accompagnées dans les centres
13,5 millions de repas servis

DÉLÉGATION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

14 associations départementales
236 lieux d'accueil – 9 600 bénévoles
149 400 personnes accompagnées dans les centres
19 millions de repas servis

DÉLÉGATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

8 associations départementales
137 lieux d'accueil – 4 400 bénévoles
60 000 personnes accompagnées dans les centres
7,8 millions de repas servis

DÉLÉGATION GRAND EST

11 associations départementales
195 lieux d'accueil – 6 400 bénévoles
117 200 personnes accompagnées dans les centres
15,3 millions de repas servis

DÉLÉGATION NORMANDIE

6 associations départementales
112 lieux d'accueil – 4 000 bénévoles
65 600 personnes accompagnées dans les centres
8,6 millions de repas servis



NOS MISSIONS



En fin d'exercice 2024/2025, le PAADD, les DR et les pôles du siège ont engagé une réflexion sur la meilleure façon de mettre en œuvre les priorités de l'association sur le terrain, notamment par l'identification de priorités nationales et régionales. Cette mise en œuvre, qui pourrait passer par un dispositif de contractualisation, débouchera au cours de l'exercice 2025/2026.


2318
Lieux d'accueil

VENIR EN APPUI AUX PROJETS DU RÉSEAU

Pour répondre toujours mieux aux enjeux et défis de l'accompagnement des publics accueillis, les AD sont en évolution permanente et développent constamment de nouveaux projets, du plus « simple » (achat de véhicule) au plus complexe (ouverture ou déménagement d'un centre).

Afin de soutenir techniquement et financièrement les AD dans le développement et la réalisation de ces projets, le PAADD coordonne le dispositif « Démarche projet ».

Garant de la complétude et de la bonne instruction des dossiers transmis par le réseau, l'équipe de 14 chargés de projets bénévoles recueille et coordonne les avis des différentes expertises métiers de l'AN en réponse aux besoins spécifiques des AD.

Plus de 600 dossiers ont été instruits et suivis par cette équipe en 24/25 dont la moitié liée à des travaux et à l'aménagement de locaux pour améliorer l'accueil des personnes.

Cette année a également été marquée par la refonte des outils du dispositif « Démarche projet » : dématérialisation des formulaires de demandes, mise en place du portail donnant accès à l'ensemble des ressources documentaire et outils du dispositif, déploiement de l'outil Master projet pour le suivi et la coordination des expertises métiers. Le déploiement de ce nouveau dispositif a été accompagné auprès des services de l'AN concernés et dans le réseau à travers différents temps de présentation et de formation : 6 formations sur le portail Projet, 12 formations sur les formulaires projet (228 participants) et 8 services formés sur l'utilisation de Master Projet.

Enfin, la création du comité d'analyse des grands projets (CAGP) doit permettre d'apporter un accompagnement et un soutien renforcé aux AD porteuses d'initiatives présentant des facteurs de complexité spécifiques (montage budgétaire, risques multiples, acquisitions immobilières...) avec le renforcement de l'équipe de chargés de projets par des profils dédiés. ■

Dans nos conseils d'administration

51%
de femmes

49%
d'hommes

1611
administrateurs dans nos AD

614
projets développés par les AD

dont

333
projets d'amélioration des lieux d'accueil

LE BÉNÉVOLAT

Des femmes et des hommes encore et toujours engagés au cœur du projet Restos.



Ce sont plus de 78 000 bénévoles réguliers et 30 000 ponctuels qui se sont engagés pour organiser et réaliser l'accueil de 1,3 million de personnes. Socle fondamental de nos ressources humaines, les bénévoles agissent partout en France et à tous les niveaux de l'association pour gérer, animer et mettre en œuvre les missions sociales des Restaurants du Cœur.

L'intégration, le suivi et l'accompagnement des bénévoles restent un sujet d'attention permanent de l'association. Plusieurs équipes s'y impliquent en continu. Au siège de l'association, cinq services, chacun dans leur domaine de responsabilité, appuient et accompagnent un réseau de référents métiers répartis sur l'ensemble du territoire :

- 600 correspondants et animateurs de formation qui réalisent des formations au plus près des bénévoles,
- 390 référents et membres de l'équipe ressources bénévoles départementaux qui gèrent le recrutement, l'intégration et l'animation du parcours bénévole,
- 2 450 relais ressources bénévoles qui portent le suivi des bénévoles dans chaque lieu d'accueil Restos,
- 130 référents PARCEUR qui accompagnent les utilisateurs de l'outil informatique de suivi des bénévoles.

Ce sont donc plus de 3 500 personnes dédiées à l'accompagnement RH des bénévoles de l'association.

Merci à toutes et tous !

LES ENJEUX COMMUNS

Avoir une qualité de suivi du parcours d'engagement dans tous les lieux Restos articulée autour de trois axes :

- Développer la ressource et la compétence bénévole,
- Être porteur de la qualité de vie dans l'engagement des équipes,
- Recruter des nouveaux bénévoles et diversifier nos profils et formes d'engagement.

NOTRE PRIORITÉ : RECRUTER, INTÉGRER DES BÉNÉVOLES ET DIVERSIFIER NOS ÉQUIPES !

Renforcer nos équipes, en particulier sur les missions à responsabilités, diversifier les profils et formes d'engagement vers les plus jeunes et les actifs est essentiel pour la pérennité de nos actions et répondre aux besoins des personnes accueillies.

Le service recrutement de l'Association nationale accompagne les 111 associations départementales dans leur recherche de bénévoles.

Au-delà de notre mission de conseil auprès des équipes bénévoles chargées du recrutement en local, nous fournissons des outils, partageons les bonnes pratiques et les formons. À ce titre, une formation interne spécifique a été conçue pour faciliter la recherche et l'intégration de nouveaux bénévoles sur des missions à compétences et responsabilités.

En 2024/2025, pour renforcer notre visibilité et couvrir nos besoins en bénévoles, nous avons mis l'accent sur :

- Notre présence sur les plateformes d'engagement et les réseaux sociaux,
- Des actions avec des écoles et universités (stages terrains et parcours engagement citoyens),
- Des partenariats avec les entreprises dans le cadre des journées de solidarité,
- Des participations à de nombreux événements (festivals, forums...),
- Une prospection auprès de réseaux professionnels nationaux.

L'intégration de profils tels que les Service national universel (SNU), volontaires en service civique et personnes sous main de justice vient renforcer les équipes bénévoles.

SUITE P. 18 ➔



“ UN ENGAGEMENT PERSONNEL AU SERVICE DU COLLECTIF ”

Comment as-tu intégré les équipes des Restos ?

Jeune retraité, il était primordial pour moi de ne pas décrocher, de continuer à contribuer au bien commun. En aidant à la rédaction des annonces au service recrutement des bénévoles, j'ai découvert l'extrême diversité des missions. Ça m'a donné envie de devenir responsable départemental d'aide à la personne. Ce qui m'anime, c'est le collectif : seul on ne fait rien, tout repose sur la coopération. J'admire la conviction des bénévoles engagés depuis si longtemps pour certains, et j'ai plaisir à mettre mes compétences au service de notre mission : aider les personnes à sortir de la précarité. Il y a vraiment des résultats perceptibles comme après les départs en vacances, avec un bénéfice immédiat et un bénéfice à plus long terme.

Pourquoi s'engager ?

À 65 ans, ce n'est pas rien de prendre une mission à responsabilités, ça apporte quelque chose de neuf, c'est pas mal quand même !

Pascal Travers,
Responsable départemental
de l'aide à la personne (RDAAP)



LE MÉCENAT DE COMPÉTENCES LONGUE DURÉE

Diversifier les modes d'engagement aux Restos, en particulier par le mécénat de compétences de longue durée (de quelques mois à trois ans), est une ambition forte. Le mécénat de compétences est une forme particulière de mécénat apparenté au mécénat en nature : une entreprise met temporairement à disposition les compétences d'un salarié volontaire sur son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général.

En 2024/2025, le dispositif a connu une forte croissance avec 205 personnes mises à disposition des Restos que ce soit au siège, dans les régions ou dans les associations départementales, nous permettant de mieux répondre à nos missions grâce à leurs compétences et leur disponibilité. Pour le salarié qui nous rejoint, c'est une façon de donner du sens à sa vie professionnelle et pour nos partenaires entreprises (plus d'une soixantaine, privées ou publiques), c'est une action concrète au bénéfice de leur stratégie de responsabilité sociétale (RSE).

Plus de 60 associations départementales accueillent au moins un salarié en mécénat de compétences longue durée. Elles sont accompagnées à chaque étape par une équipe dédiée (cellule mécénat de compétences), qui aide à rechercher des entreprises partenaires et des salariés motivés dont une grande partie reste bénévole à la fin de leur mécénat !

ACCOMPAGNER CHAQUE PARCOURS D'ENGAGEMENT

« Quelle fierté de compter 78 000 bénévoles qui font battre à l'unisson l'essence même du projet Restos : donner un peu de pain et de chaleur à celles et ceux qui en ont besoin. C'est grâce à toutes ces femmes et tous ces hommes que nous pouvons



proposer un accompagnement complet, au-delà de l'aide alimentaire. »

Patrice Douret, Président bénévole.

Le bénévolat est le modèle historique de fonctionnement des Restos du Cœur. Un peu, beaucoup, ponctuellement, régulièrement... Chaque engagement compte et rend possible l'accueil et l'accompagnement des personnes qui se tournent vers l'association. Agir dans le projet solidaire des Restos au sein d'une équipe conviviale apporte énormément à titre personnel et répond à l'envie de se sentir utile. Quant à nos centres et organisations, ils s'enrichissent du regard et des expériences de chacun. C'est notamment pour ces raisons que le service parcours des bénévoles est particulièrement attaché à accompagner l'engagement de tous, y compris celui des personnes accueillies qui souhaitent contribuer à nos actions.

Nous sommes persuadés que le bien-être des équipes a un impact sur la qualité de la relation avec les personnes accueillies. Pour cela, une animation de tous les parcours est réalisée par un réseau « ressources bénévoles » dans les lieux Restos. Elle permet par des rencontres conviviales et régulières de capter de nouvelles idées, d'échanger sur l'engagement, d'envisager d'autres missions et surtout par ce lien privilégié de préserver le plaisir d'agir ensemble. C'est également l'occasion, lors des départs, de préparer les transmissions et ainsi s'assurer de la continuité des activités, du passage et de la circulation des savoir-faire et expériences.



Quelques réalisations de l'année :

- Une ligne d'écoute et de soutien psychologique confidentielle et gratuite mise en place en septembre 2024 pour accompagner toutes les personnes engagées aux Restos qui en éprouveraient le besoin.
- Une deuxième édition du baromètre d'engagement aux Restos pour mieux connaître et répondre aux attentes des bénévoles de l'Association.
- Une publication semestrielle « Resto(n)s en contact » pour garder un lien avec la communauté des anciens bénévoles et leur permettre de suivre les évolutions des Restos, d'avoir des nouvelles du terrain et pourquoi pas de venir donner un coup de main sur nos temps forts, comme les collectes.
- Une mission de correspondant ressources bénévoles, créée en octobre 2024, s'est implantée progressivement dans la quasi-totalité des délégations régionales, permettant une animation de notre réseau encore plus en proximité avec le terrain.
- Sans oublier de nombreux documents, études, formations et réunions d'échanges entre les équipes pour s'inspirer et améliorer en permanence nos pratiques !

MIEUX CONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES RESTOS AVEC PARCŒUR

Cinq ans après sa mise en place, PARCOEUR, outil de suivi des bénévoles, est maintenant utilisé par l'ensemble des lieux Restos. PARCOEUR, c'est :

- La gestion de plus de 78 000 personnes engagées aux Restos,
- Le suivi du parcours des bénévoles : candidature, mobilité, parcours de formation, accompagnement des départs,
- Le suivi du temps d'engagement des bénévoles réguliers pour sa valorisation aux Restos.

En 2024/2025, plus de 70 associations départementales ont pu comptabiliser le temps d'engagement avec PARCOEUR. Bravo aux équipes locales qui ont travaillé pour que ce soit possible !

Les équipes Restos 2024/2025

78 000

bénévoles
réguliers

30 000*

bénévoles
ponctuels

1 920

Stagiaires

1 140

service
national
universel
(SNU)

170

volontaires
en service
civique

210

mécénats de
compétences
longue
durée *

590**

personnes
en Travaux
d'Intérêt
général (TIG)

490**

personnes en
mesures de
réparations
pénales

* de nombreux collaborateurs d'entreprise sont venus aider les Restos.

** chiffres pour l'année civile 2024

NOS MISSIONS

LA FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES DANS LEUR MISSION

La formation est l'un des ciments de la continuité des activités et des équipes bénévoles sur le terrain. Depuis 1991, les Restos du Cœur s'organisent pour que chacun soit sensibilisé sur l'identité et les valeurs des Restos, et bénéficie des savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires à la qualité de son engagement. Les formations participent ainsi à l'intégration et à la prise de mission, mais aussi au déploiement des grands projets structurants Restos et à l'amélioration permanente des actions en faveur des personnes accueillies.

Grâce à une conception centralisée au niveau du service formation de l'Association nationale, les apprenants bénéficient de la même formation et des mêmes messages, peu importe où ils exercent leur mission sur le territoire.

LES GRANDS PRINCIPES DE LA FORMATION AUX RESTOS

La formation aux Restos se base aujourd'hui sur plusieurs modalités : des sessions avec un formateur, en présentiel ou en classe virtuelle, et des autoformations sur la plateforme de formation en ligne : FORMACŒUR. Des parcours hybrides se développent également progressivement.

Au total, on compte un catalogue de plus de 100 formations : plus de 70 modules en présentiel ou classe virtuelle et désormais 53 modules en ligne sur FORMACŒUR.

Conçus avec des spécialistes de la pédagogie, salariés et bénévoles du siège, ou issus

3 300 sessions

36 000 participants aux sessions

4 800 apprenants formés via FORMACŒUR

Développée depuis 2020, la plateforme prend sa place progressivement dans le paysage de la formation Restos. En 2024-2025, 4800 apprenants ont suivi au moins un module sur FORMACŒUR. La plateforme a connu près de 28 000 connexions.

LES NOUVEAUTÉS DE 2024/2025

Sur la période, 18 nouveaux modules ont été introduits sur la plateforme FORMACŒUR, couvrant une variété de sujets : la protection des données personnelles, la prise en main d'outils informatiques, l'accueil et l'orientation des personnes accueillies dans les centres Restos ou encore la « substitution », projet Restos de rationalisation des approvisionnements de la distribution alimentaire.

En parallèle, la formation présente « réussir la rencontre », destinée aux inscripteurs-orientateurs, a été revue pour intégrer les messages de la 40^e campagne. Près de 10 200 bénévoles ont suivi ce module en 2024-2025.

Déployée pour la première fois en mars 2024 afin de soutenir l'ambition des Restos, la formation « accompagner la petite enfance » a été suivie par plus de 1 400 bénévoles sur la période 2024-2025. ■

du terrain, les modules se veulent ancrés dans la réalité terrain et portent souvent des messages spécifiques aux Restos. Ils suivent l'évolution et les priorités de l'association et sont adaptés régulièrement.

Les formations présentes ou en classe virtuelle sont actives, basées sur les expériences de chacun et les échanges entre participants, venant souvent de centres ou départements différents.

Elles sont réalisées chaque année par plus de 600 formateurs bénévoles. Ces acteurs essentiels et vecteurs des messages Restos sont présents sur l'ensemble du territoire, à chaque niveau de l'organisation de l'association. Pour assurer et pérenniser la qualité des animations, l'association forme également régulièrement ces formateurs.

En 2024-2025, les formateurs ont assuré près de 3 300 sessions pour 36 000 participants, un record de personnes formées.

En parallèle, les personnes engagées aux Restos peuvent aussi compter sur l'offre de modules en ligne sur FORMACŒUR, qui permettent de se former en autonomie, en complément des formations classiques.



ZOOM SUR

LA MISSION RELAIS RESSOURCES BÉNÉVOLES

Pour veiller au bien-être des équipes dans tous les lieux d'activités, les relais ressources bénévoles accompagnent chaque parcours des premiers pas jusqu'au départ de l'association. Ils s'assurent que les équipes sont en nombre suffisant, accueillent les nouveaux, organisent les intégrations, et parcours de formations. Ils se rendent disponibles pour échanger régulièrement sur les engagements, les souhaits d'ajustement de mission et préparer les transmissions en cas de départs. Toutes ces actions participent à la cohésion des équipes et à l'ambiance conviviale de nos lieux d'accueil pour accompagner dans de bonnes conditions les personnes qui se tournent vers les Restos !

Aujourd'hui, près de 2 500 relais accompagnent les équipes de plus de 1 600 lieux Restos.

L'AIDE ALIMENTAIRE

Gratuite, porte d'entrée aux Restos, elle s'inscrit dans le cadre d'une aide globale à la personne.

Plusieurs formes d'aide alimentaire sont proposées partout en métropole, par les équipes bénévoles dans les lieux d'accueil. Ces différentes formes sont nécessaires pour s'adapter aux besoins des plus démunis. Toutes reposent sur les mêmes principes d'actions : la qualité, l'accompagnement des personnes démunies, le libre choix, sans jugement, et la continuité de l'aide toute l'année.

La majorité de l'aide alimentaire fournie par les Restos consiste à proposer aux personnes accueillies des produits à emporter et à cuisiner chez soi. L'objectif est que chaque personne puisse bénéficier d'une dotation permettant de préparer des repas équilibrés, variés, comportant des produits frais (fruits et légumes, produits laitiers, protéines fraîches) et également des produits à longue conservation. La dotation à emporter dépend du niveau de ressources (selon le barème de l'année). L'association propose également des repas chauds consommés sur place dans des lieux d'accueil de jour, des centres d'hébergements d'urgence ou dans la rue. Des dispositifs mobiles (maraudes) permettent également d'aller à la rencontre de personnes isolées. Ces aides répondent à des situations d'urgence, et ne sont pas soumises à des critères de ressources.

En 2024/2025, nous avons distribué 161 millions de repas à 1,3 million de personnes, dont 110 000 bébés de 0 à 3 ans.

UNE AIDE ALIMENTAIRE VARIÉE

LA QUALITÉ

La recherche de la qualité est un fil conducteur important dans le domaine de l'aide alimentaire. Que ce soit en termes d'approvisionnement en marchandises ou en termes d'organisation opérationnelle, la qualité est une préoccupation constante de l'association. Tous les nouveaux produits alimentaires achetés ou récupérés, dans le

cadre de dons, sont testés, évalués : tests gustatifs, contrôles à réception. En cas de doute, les produits sont isolés ou refusés. Les Restos du Cœur ont également engagé des actions visant la qualité globale : recherche d'approvisionnement en circuits courts, démarche collaborative avec des producteurs locaux.

Au cours de l'exercice 2024/2025, dans le cadre du programme national « Mieux Manger Pour Tous », nous avons pu développer l'accès à des denrées durables, de bonne qualité nutritionnelle, tout en réduisant notre impact environnemental : • Développement des achats locaux de produits frais en circuits courts, • Intégration et valorisation des légumineuses, aliments riches en fibres et en protéines, • Achats ciblés de denrées labellisées.

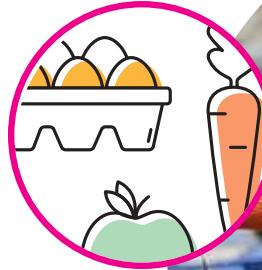
LE LIBRE CHOIX, SANS JUGEMENT

Les centres d'activités Restos proposent une variété de produits la plus complète possible, selon les possibilités d'approvisionnements et le stock disponible. Les équipes dans les centres accueillent, proposent, conseillent sans jugement, et les personnes accueillies choisissent les produits qu'elles souhaitent emporter.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES

Au-delà de l'aide matérielle apportée sur le plan nutritionnel, l'aide alimentaire est l'occasion d'accueillir et d'accompagner les personnes en difficulté et de créer du lien social. L'écoute bienveillante permet de lutter contre l'isolement, d'orienter et de proposer d'autres activités d'aide à la personne (voir page 24).

Pour favoriser le lien, de nombreuses équipes de centres proposent également des animations autour de la cuisine : conseils culinaires, partages de recettes, tests gustatifs, ateliers cuisines. Pas moins de 187 activités autour de la cuisine ont



été réalisées au cours du dernier exercice.

LA CONTINUITÉ DE L'AIDE TOUTE L'ANNÉE

L'aide alimentaire ne connaît pas d'interruption. Historiquement, l'aide en hiver (de décembre à mars) était plus soutenue que pour le reste de l'année. Depuis deux ans, il n'y a plus de différence. Les familles qui en ont besoin sont soutenues toute l'année.

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRES : UNE RESPONSABILITÉ

De la prise en charge des produits jusqu'à la distribution dans les lieux d'accueil, tout est mis en œuvre pour garantir le respect des bonnes pratiques d'hygiène.

L'IMPORTANCE DE L'HYGIÈNE

Comme tout distributeur, nous sommes tenus de proposer aux personnes accueillies des produits sains, fiables, sans risques. Le respect des règles d'hygiène est un des fondamentaux de l'accueil et relève de la responsabilité de chacun. ➔

161

millions de repas distribués

NOS MISSIONS

Pour atteindre cet objectif, les Restos du Cœur fonctionnent en réseau d'experts spécialisés en Hygiène et sécurité des aliments (HSA). Ces experts sont positionnés à chaque niveau de l'organisation.

LA FORMATION DES ÉQUIPES

Un des enjeux principaux en termes d'hygiène est la sensibilisation et la formation. On parle de formation aux Bonnes pratiques d'hygiène (BPH) sur chaque site Restos. Les nouveaux bénévoles et salariés sont formés de façon continue. Depuis cette année, ce dispositif est renforcé par du e-learning, formation en ligne, facilitant l'auto-formation.

UNE VEILLE CONTINUE DES PRATIQUES

Depuis près de 15 ans, les Restos font appel à un cabinet extérieur spécialisé pour le suivi des pratiques d'hygiène. Le rôle de ce prestataire est triple :

- Réaliser plus de 400 audits hygiène chaque année afin d'avoir une évaluation régulière, fiable et rigoureuse de nos pratiques d'hygiène,
- Assurer une formation socle et participer à la démultiplication de cette formation,
- Apporter un support technique et des conseils stratégiques.

Du matériel spécifique, des équipements professionnels et des consommables sont également mis à disposition des équipes locales : produits de nettoyage des sols, des équipements, produits de lavage des mains, gants et charlottes à usage unique,

emballages pour le reconditionnement de certains produits. L'association réalise aussi régulièrement des investissements dans des équipements de gestion de la chaîne du froid : vitrines réfrigérées, congélateurs, chambres froides, camions frigorifiques.

L'APPROVISIONNEMENT DES DENRÉES : UNE GESTION QUOTIDIENNE

Afin que l'aide alimentaire puisse être délivrée toutes les semaines dans l'ensemble des lieux d'accueil, une organisation est mise en place pour gérer de façon quotidienne les différentes sources d'approvisionnements.

LES DONS ALIMENTAIRES

C'est la première source d'approvisionnement des Restos aujourd'hui. Au cours du dernier exercice 2024/2025, 89 000 tonnes de denrées ont été collectées et redistribuées. Le don alimentaire est un terme générique qui recouvre des situations très différentes. Le don de produits alimentaires (et non-alimentaires) est une action solidaire décidée par un particulier ou une entreprise (producteurs agricoles, industriels, distributeurs) en faveur d'une association. En général, les produits sont donnés pour éviter d'être perdus ou détruits : on parle de lutte anti-gaspillage. Dans certains cas, les produits donnés peuvent être des produits neufs : opération de collecte en magasin par exemple.

Le don alimentaire et non-alimentaire peut également permettre au donateur de bénéficier d'une déduction fiscale.

Les trois grandes catégories de dons alimentaires et non-alimentaires collectées sont les suivantes :

- La ramasse : c'est la récupération des invendus alimentaires dans les magasins de la grande distribution. Les invendus sont en majorité des produits frais avec des dates limites de consommation courtes (entre un et trois jours) : fruits et légumes frais, produits laitiers frais, plats cuisinés frais. Partout en France, tous les jours, des équipes bénévoles sillonnent



les magasins de leur secteur à l'aide de véhicules utilitaires légers pour récupérer ces produits, les trier et les intégrer dans le circuit de l'aide alimentaire

- Les dons des entreprises et des producteurs agricoles, pour des raisons variées : surproduction, refus clients, erreur de packaging, mévente peuvent amener une entreprise ou un producteur à nous proposer des dons. Les quantités peuvent varier de quelques kilos à des centaines de palettes. Les produits ont des délais de consommation pouvant aller d'une semaine à plusieurs mois. La logistique est donc moins tendue que pour la ramasse
- La collecte nationale : une fois par an, début mars, l'association mobilise bénévoles, salariés, partenaires, grand public pour un week-end de collecte dans les magasins. Les clients des magasins des enseignes partenaires peuvent soutenir l'association en donnant des produits alimentaires ou d'hygiène (conserves de légumes, plats cuisinés, féculents, produits bébés etc.). Des équipes bénévoles organisent également des opérations de collectes ciblées sur une zone géographique (un magasin, une ville, un département) ou ciblées sur un produit (collecte produits bébés, rentrée des classes).

La gestion des dons alimentaires requiert une organisation souple, agile, efficace,

+ de
400
audits d'hygiène
chaque année



8100

tonnes collectées lors de la collecte des Restos 2025

rassurante. En quelques années, les Restos ont développé un réseau de prospecteurs bénévoles capables de nouer des contacts, des partenariats avec des entreprises en vue de récupérer les invendus. Les Restos se sont également organisés pour être en mesure de gérer logistiquement tout type de dons. Du niveau local au niveau national, l'organisation mise en place nous permet d'être réactif et rapide au niveau acceptation de dons. La clé de voute de cette infrastructure logistique dont repose sur un réseau de trois entrepôts nationaux (nord, sud et grand ouest) spécialisés dans la logistique du don, et pilotés par l'Association nationale. Ces trois entrepôts nationaux dont sont également connectés à des plateformes régionales.

LES DENRÉES DE L'EUROPE

En 1987, suite à l'intervention de Coluche, le Conseil européen crée le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). À cette époque, l'Europe régule les marchés de matières premières agricoles en faisant des stocks en période de surproduction. Une partie de ces stocks est alors utilisée pour fournir des denrées alimentaires aux associations.

Depuis, ce mécanisme a fortement évolué. Il fait partie aujourd'hui du Fond social européen (FSE). Des appels d'offres sont

gérés par les états membres dans un cadre réglementaire européen. Lors du dernier exercice, ce sont ainsi 26 500 tonnes de denrées FSE qui ont été distribuées.

LES ACHATS NÉGOCE

Les Restos font le choix chaque année de consacrer une partie de leurs ressources financières à l'achat de denrées alimentaires.

Par nature, les dons alimentaires sont hétérogènes et difficilement prévisibles. Les denrées subventionnées par l'Europe (FSE) sont gérées dans un cadre réglementaire restrictif. À l'opposé, les achats négoce amènent la souplesse nécessaire au système appro de l'association permettant de rechercher et d'atteindre l'équilibre nutritionnel.

LA CHAÎNE LOGISTIQUE : UNE ORGANISATION QUI ÉVOLUE

Depuis 2020, les Restos du Cœur ont fait face aux différentes crises (Covid, crise énergétique et inflationniste). L'organisation s'est adaptée pour maintenir l'aide alimentaire malgré les difficultés. Au cours de l'exercice 2024/2025, nous avons poursuivi cette adaptation, ces changements.

- Pour mieux utiliser nos ressources : nous faisons évoluer nos outils informatiques de gestion des stocks pour améliorer la chaîne logistique tout en optimisant les coûts logistiques (transport et stockage)
- Pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies : démarche qualité globale, circuits courts, produits labellisés
- Pour suivre les nouvelles réglementations : en matière de gestion des déchets, d'impact carbone et d'éco-responsabilité. ■

Qu'est- ce que le soutien européen à l'aide alimentaire ?

UN OUTIL ESSENTIEL

Le Soutien européen à l'aide alimentaire (SEAA) est un outil essentiel pour venir en aide aux plus démunis en France et en Europe. Bien qu'il ne représente qu'une part très faible du budget européen, il constitue aujourd'hui le principal levier de lutte contre la grande pauvreté à l'échelle de l'Union Européenne, en permettant de financer l'achat de denrées et des biens de première nécessité. Initialement issu de « l'ouverture des frigos de l'Europe » demandée par Coluche au milieu des années 80, il est devenu le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) entre 2014 et 2021. Il est intégré depuis 2022 au Fonds Social Européen + (FSE +).

SON BUDGET

Son budget est renforcé jusqu'en 2027 et sera particulièrement indispensable dans les mois à venir, pour répondre aux besoins des personnes accueillies, alors que le coût des denrées alimentaires explose.

Pour les Restos du Cœur, le SEAA représente près d'un repas sur cinq distribués.

869
millions d'euros
entre 2021 et 2027
pour la France

LES PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES CENTRES

L'enjeu : poursuivre le développement de l'accueil, de l'écoute, de l'orientation et de l'accompagnement.



81

Centres itinérants animés par près de 2 400 bénévoles et accueillant plus de 17 000 personnes

1798

coins café, une activité présente dans près de 9 centres sur 10

1 959

centres d'activités fixes

Aux Restos, deux personnes accueillies sur trois ne sont pas informées sur des aides à la personne disponibles en dehors de l'aide alimentaire¹⁾. Poursuivre le développement de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation dans les centres reste un enjeu au cœur des missions sociales des Restos.

PROPOSER DES PARCOURS DANS TOUS LES CENTRES D'ACTIVITÉS

Les centres d'activités sont les lieux d'accueil Restos les plus nombreux où l'on développe des aides à la personne : accueil et écoute pour détecter les besoins, information sur le fonctionnement et les activités du centre, orientation vers des activités d'accompagnement si la personne le souhaite, et suivi. On dénombre 1 959 centres d'activités fixes et 81 centres itinérants.

DE NOUVEAUX Outils AU SERVICE DU PARCOURS

Pour développer le parcours des personnes accueillies dans les centres d'activités, de nouveaux outils ont été développés avec les bénévoles de terrain, au bénéfice des personnes accueillies :

- Des échanges de pratiques avec les associations départementales, au sein

de chacune des délégations régionales, sur l'accompagnement des familles avec de jeunes enfants et la mise en œuvre d'espaces petite enfance dans les centres,

- Un module d'autoformation destiné aux bénévoles des centres, pour rendre l'orientation plus concrète et être plus à l'aise dans la mission de mise en relation des personnes accueillies.
- Une étude pour mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement des « coins café » dans les centres, et identifier les besoins des personnes accueillies et des bénévoles.

LES CENTRES ITINÉRANTS : RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Lorsque les personnes accueillies ne peuvent se rendre dans un centre d'activités « fixe » Restos du fait de l'éloignement, d'une situation d'isolement, sans moyen de locomotion..., le centre itinérant se déplace vers elles. En tant que centre d'activités à part entière, il propose un maximum d'aides à la personne. Les centres itinérants jouent un rôle de lien social de premier plan, les Restos étant parfois le seul interlocuteur des personnes accueillies. Le nombre de centres itinérants a été multiplié par 3 en 4 ans. Ils sont aujourd'hui au nombre de 81, contre 65 l'an dernier. ■



¹⁾ Observatoire des Restos – 2ème édition de l'étude « Attentes et besoins des personnes accueillies » (2024-2025)

LES PARCOURS DE LA RUE AU LOGEMENT

En France, 4,2 millions de personnes ne sont pas ou sont mal logées. Aux Restos du Cœur, 40% des personnes inscrites à l'aide alimentaire ont déclaré leurs difficultés face au logement. Un problème majeur et impactant au quotidien !

Depuis leur création, les équipes des Restos se mobilisent à la fois dans la rue, dans les hébergements et les dispositifs de logement accompagné pour apporter des réponses adaptées aux problématiques des personnes rencontrées. Du premier contact en maraude à l'accompagnement global personnalisé en structures, les équipes « De la rue au logement » se mobilisent toute l'année pour soutenir les personnes en difficulté face au logement : écouter pour rompre l'isolement, proposer un duvet et un repas chaud, orienter vers l'accès aux droits, accueillir pour une mise à l'abri, accompagner pour gérer son logement.

LES ACTIVITÉS DE RUE

Nos 100 activités rues permettent de répondre en toute saison à une partie des besoins des personnes privées de logement personnel : aides matérielles (alimentaire, textiles neufs, produits d'hygiène, croquettes pour animaux...), écoute et orientation (dispositifs de droit commun, activités culturelles et de loisirs, ateliers de français, prévention santé avec des partenaires...). L'inconditionnalité et l'anonymat sont deux fondamentaux des activités « rue ». Toute personne peut s'y présenter, sans justificatif ou inscription préalable. Les équipes bénévoles « gens de la rue » des Restos ont un rôle de sentinelle sur le territoire et coordonnent leur action avec les autres acteurs de l'urgence sociale (« Veille sociale »).

LES MARAUDES

La rue isole, épouse, et rend difficile l'initiative de solliciter un soutien. La philosophie de la maraude peut se résumer ainsi :

« aller-vers ». Aller à la rencontre des plus isolés, créer et entretenir une relation, apporter une aide matérielle sont les missions des 28 maraudes qui sillonnent les rues depuis 2002, avec plus d'une centaine de sorties chaque semaine. Les maraudeurs ont un rôle de veille sociale fondamental pour les personnes dans la solitude.

LES CAMIONS ET LES BUS DU CŒUR

Les 37 camions/bus du Cœur sont la plus ancienne des activités gens de la rue des Restos. Des rendez-vous sur des points fixes dans l'espace public permettent des temps de rencontre et de convivialité. Autour d'un repas à consommer sur place, ces moments sont l'occasion d'apporter des réponses à des besoins essentiels : donner de quoi se protéger contre les rigueurs climatiques (textiles, vêtements, eau...), des produits d'hygiène, mais aussi orienter vers des partenaires.

LES ACCUEILS DE JOUR (ADJ)

Les ADJ permettent de se poser dans un lieu chaleureux, convivial et sécurisant afin de trouver une écoute et une réponse aux besoins de première nécessité, loin du stress de la vie de la rue. Dans les 12 ADJ, les Restos proposent diverses prestations : accès à l'hygiène (sanitaires, douches, buanderie...), aide alimentaire (petits-déjeuners ou repas), espace de repos, activités d'aide à la personne (aide juridique, ateliers de français, ateliers numériques, permanences de partenaires...).

LES RESTOS CHAUDS

Ce sont des lieux abrités où les personnes accueillies peuvent partager un petit-déjeuner, un déjeuner ou un dîner gratuit autour d'une table. Les 23 restos chauds permettent de vivre la convivialité d'un repas en toute simplicité, en proposant notamment diverses activités (culturelles, jeux de société, accès au numérique...).



2 300 000 contacts

2 100 000 repas

100 activités « rue »

7 080 bénévoles

ACTION GRAND FROID/CANICULE

Grâce au plan contre les rigueurs climatiques des Restos, 332 400 articles grand froid ont été commandés : duvets, chaussettes, parkas, polaires, bonnets, gants, sacs à dos, etc. À cela s'ajoute la distribution de bouteilles d'eau et de gourdes tout au long de l'année.

ACTUALITÉS

La fréquentation sur les activités « rue » demeure soutenue depuis plusieurs années. L'un des enjeux est d'adapter le matériel et l'aménagement des sites pour « faire face ». Cette année, plus d'une vingtaine de projets ont été portés : équipements cuisine, matériel buanderie, travaux d'aménagement, achats de véhicules, etc.

NOS MISSIONS



L'HÉBERGEMENT - LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Disposer d'un toit est un droit mais aussi une étape indispensable dans le parcours d'insertion. De la mise à l'abri en urgence au logement accompagné, chaque dispositif répond par ses missions et ses actions aux besoins spécifiques des personnes en difficulté face au logement. Nos 43 dispositifs sont à taille humaine et s'adaptent aux réalités et besoins territoriaux. Ils participent à la politique publique du « Logement d'abord » et s'intègrent dans le réseau des partenaires locaux. Existant depuis 1986, les activités hébergement-logement accompagné sont animées par des bénévoles et des professionnels soucieux de proposer aux personnes accueillies un accompagnement personnalisé et global. Notre mission première est de permettre aux personnes d'avancer dans leur parcours vers le logement autonome. Cette année, 4 607 bénévoles et 96 salariés se sont mobilisés au quotidien pour accueillir et accompagner les 2 455 personnes hébergées-logées, dont 585 enfants

L'HÉBERGEMENT

L'hébergement permet de mettre à l'abri des personnes privées de chez soi, qu'elles soient en famille, seules ou avec leurs animaux. Il permet surtout aux personnes de (re)penser et de (re)construire un projet dans un lieu bienveillant avec des équipes mobilisées au quotidien pour les accompagner de manière personnalisée. Aux Restos du Cœur, le principe de continuité est privilégié afin de donner du temps à la construction du parcours des personnes. Au-delà de l'accompagnement personnalisé, les structures d'hébergement proposent des activités collectives. Cette dynamique favorise le lien, le partage et l'insertion sociale. Les 20 structures d'hébergement des Restos du Cœur permettent de proposer tout au long de l'année 292 places en collectif et 137 appartements en diffus.



LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Au sein des Restos, le logement est dit « accompagné ». L'accompagnement est la clé de voûte dans l'accès, l'appropriation et la stabilité dans le logement. Les Restos sont soucieux d'accueillir des ménages pour lesquels l'accès à un logement « classique » est rendu difficile ; du fait par exemple d'une situation financière jugée fragile, de difficultés personnelles. Les dispositifs d'Intermédiation locative (IML) et les résidences sociales permettent d'accompagner les ménages sur plusieurs mois afin de consolider leur situation et ainsi accéder au logement autonome. Les 23 dispositifs logements accompagnés gèrent toute l'année 417 logements.

ACTUALITÉS

Quatre projets de rénovation globale des structures collectives sont actuellement à l'étude. Ces programmes visent à améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des lieux de vie (confort thermique et performance énergétique, amélioration des espaces collectifs et privatifs, conformité et accessibilité...). Ils s'inscrivent dans la préoccupation des Restos de garantir le respect de la dignité, de l'intimité et de la sécurité des personnes accueillies. ■

2 455

personnes
hébergées-logées
dont 585 enfants

175 917

nuitées en
hébergement

43

dispositifs
hébergement-
logement

554

appartements gérés

292

places en collectif

LES PARCOURS DANS LES CHANTIERS D'INSERTION



En France, être privé durablement d'emploi, c'est le risque d'être confronté à l'exclusion. Pour ceux que l'on considère être les moins qualifiés, c'est se retrouver en situation de précarité avec le risque de perdre son logement, de ne plus pouvoir se soigner, de voir sa confiance en soi mais aussi sa vie sociale se dégrader.

Depuis 1989, les Restos du Cœur, à travers l'insertion par l'emploi, développent des dispositifs pour les plus fragiles. Grâce aux chantiers d'insertion et à la « petite ruche », ils sont accompagnés pour reprendre confiance en eux et s'inscrire dans une dynamique sociale et professionnelle. En outre, c'est avec l'accompagnement renforcé de 372 bénévoles, dont 50 responsables insertion, et de 208 professionnels, que ces personnes devenues salariés en insertion au sein de nos associations départementales, définissent un projet inscrit vers un retour à l'autonomie.

Ainsi, en 2024/2025, les Restos ont accompagné 2 334 personnes en situation d'exclusion. Avec presque 58 % de bénéficiaires du RSA, 18 % de seniors, 19 % de personnes sans ressources appelées « les invisibles » et près de 80 % qui ont un niveau de formation inférieur au CAP et au BEP à l'entrée de nos dispositifs, nous proposons des actions d'insertion qui sont des réponses concrètes aux enjeux actuels de société. Aussi, avec un taux de sorties dynamiques à 51 %, ce sont 550 personnes qui ont retrouvé cette année le chemin de l'emploi ou une formation qualifiante et ce, suite à un parcours de 14 mois en moyenne dans l'une de nos structures.

De même, en plus de la dynamique d'emploi retrouvée, lever les freins périphériques fait partie intégralement du projet social que nous proposons. Par exemple : 92 % des personnes concernées par des problématiques de santé sont prises en charge, quand 71 % des personnes concernées par le mal logement se voient proposer un accompagnement vers le logement et 30 % accèdent à un logement. Cette complémentarité bénévoles et professionnels renforce les capacités d'accompagnement

pour répondre durablement aux enjeux de lutte contre la pauvreté. Parce qu'un repas ne suffit pas, cette utilité sociale des chantiers d'insertion et de la petite ruche, reconnue par le ministère du travail et de l'emploi, est une illustration des valeurs chères à l'association.

En 2024 nous avons continué l'accompagnement agroécologique auprès de nos ACI Jardins pour aller plus loin dans les solutions à mettre en place pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité. L'école Ducasse accompagne également les cuisines d'insertion et l'appui d'un chef bénévole permet aux salariés en insertion d'apprendre de nouvelles techniques et ainsi développer des compétences transférables à d'autres métiers dans le cadre de leur projet professionnel. Les Restos du Cœur ont également pris part aux échanges avec les partenaires institutionnels de l'insertion par l'activité économique notamment le ministère du travail, de la santé, de l'emploi et des solidarités et la Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle. Dans la lutte contre le chômage, il a été rappelé l'action des ateliers chantiers d'insertion qui sont des dispositifs à forts impacts parfaitement intégrés dans les territoires. ■

101 chantiers
d'insertion
(inclus la petite ruche)
dont :

49 jardins et
2 entretiens espaces
verts

19 ACI logistique
et **3** ACI ramasse

7 cuisines

12 chantiers peinture

9 rénovation
et réemploi

L'action des Tremplins du Cœur

Se remobiliser, se former ! 44 % des personnes de plus de 16 ans accueillies aux Restos sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Pour répondre à ce besoin, l'association « Les Tremplins des Restaurants du Cœur » leur propose des passerelles vers l'emploi.

Ces actions s'adressent à toutes les personnes accueillies aux Restos, d'où qu'elles viennent. Celles qui sont orientées vers les Tremplins bénéficient d'un accompagnement renforcé pour retrouver une dynamique positive, rompre l'isolement, se projeter vers l'emploi et, à terme, gagner en autonomie.

Deux types d'actions sont proposées :

■ Les parcours de mobilisation renforcée vers l'emploi, destinés aux personnes les plus éloignées, en recherche de projet professionnel et souhaitant engager une démarche d'insertion vers l'emploi,

■ Les parcours de professionnalisation, destinés aux personnes ayant l'envie de se former et ainsi développer des compétences sur des métiers où les entreprises peinent à recruter.

Cette année, les Tremplins ont accompagné les associations départementales vers davantage d'autonomie, lorsque celles-ci ont intégré ces parcours à leurs activités. Notre ambition a également été de développer des découvertes métiers pour les personnes accueillies au sein de nos entreprises partenaires. En 2025/2026, les Tremplins poursuivront cette dynamique, tout en continuant à développer de nouvelles initiatives.

6 parcours
de mobilisation renfor-
cée vers l'emploi (MRE)

1 parcours de
professionnalisation :
métier de la restauration
collective

125 personnes
accompagnées

71 stages et
immersions.

48 entreprises et
partenaires nous ont
accompagnés
(visites, présentation
de métiers, coaching)

67,2 % de sorties
positives, dont **61** retours
à l'emploi et **23** entrées
en formation

1 buanderie

4 recycleries

2 334 salariés
en insertion

51 % de sorties
dynamiques

372 bénévoles

SOUTENIR LA RECHERCHE D'EMPLOI



654

bénévoles

604

lieux d'accueil

86
associations
départementales

7671

personnes
accompagnées

Malgré une relative stabilité du taux de chômage, la situation ne demeure pas moins difficile pour les personnes qui sont le plus éloignées de l'emploi. Ceci vaut notamment pour les jeunes de moins de 26 ans et les personnes les moins diplômées.

Avec 44 % des personnes accueillies de plus de 16 ans qui déclarent au moment de leur inscription être en recherche d'emploi, la situation paraît stable au regard de la précédente campagne, ce qui semble bien indiquer que les personnes accueillies aux Restos du Cœur ne semblent malheureusement pas concernées par la baisse du chômage. Les problèmes de mobilité, de garde d'enfants, de manque de qualification, d'illectronisme, entre autres, constituent des obstacles sur le chemin du retour à l'emploi. Les personnes accueillies sont bien souvent éloignées des services publics de l'emploi, pouvant aussi avoir renoncé à y être inscrites. Rétablir le lien avec le service public est l'une des missions premières de l'activité « Soutien à la recherche d'emploi » (SRE) et constitue

l'un des piliers du renouvellement en cours de l'accord cadre avec France Travail.

Les bénévoles du SRE proposent un accompagnement global et personnalisé. Ils aident les personnes accueillies à clarifier leur projet professionnel, à retrouver confiance vis-à-vis du marché du travail, à être orientées vers les bons interlocuteurs. Les associations départementales (AD) travaillent de manière croissante en collaboration avec les services publics de leur territoire, France Travail, Mission Locale, PLIE...

Les liens avec les équipes des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) des Restos du Cœur, tout comme avec les actions des Tremplins des Restos du Cœur, sont à construire, conforter ou développer. Les passerelles vers d'autres activités des Restos sont également à systématiser, au premier rang desquelles l'accès aux droits sociaux, à la santé mais aussi les vestiaires, l'inclusion numérique ou les ateliers de français, et à travers elles mobiliser l'ensemble des partenaires extérieurs, du national au local (CAF, CPAM, CDAD, etc.). ■



ACCOMPAGNER LA PETITE ENFANCE



Aujourd'hui, les Restos du Cœur rencontrent de jeunes enfants de 0 à 36 mois, leurs parents et des femmes enceintes dans beaucoup de lieux d'accueil : les centres d'activités fixes et itinérants mais aussi les activités rue, les hébergements et les logements.

En 2024/2025, les Restos ont poursuivi leur ambition pour la petite enfance : en plus d'une nouvelle dotation alimentaire et en produits d'hygiène visant à couvrir au mieux les besoins, l'objectif était d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, de leurs parents et des femmes enceintes, en développant des lieux adaptés : les « espaces petite enfance ». Ainsi, l'association compte désormais 773 espaces petite enfance, auxquels il faut ajouter au moins 150 coins bébé dont la transformation en espace petite enfance est encouragée. Un total

d'au moins 923 centres d'activités ont donc pensé l'accompagnement des familles avec de jeunes enfants.

Au sein de ces espaces, la mission est bien de garantir une écoute, un accueil et des orientations adaptées aux besoins exprimés par les familles. L'accès à des dons matériels est également l'une des priorités : produits d'hygiène, vêtements, matériels de puériculture, jouets, jeux, livres...

La 40^e campagne a également été l'occasion de réaliser des comités stratégiques dans chacune des délégations régionales afin de faire le point sur les avancées et d'échanger les bonnes pratiques autour du déploiement de l'ambition petite enfance. L'opportunité également de rappeler les outils disponibles sur l'intranet pour les bénévoles en contact avec les publics petite enfance et la formation « accompagner la petite enfance aux Restos ». ■

110 000
jeunes enfants
de 0 à 3 ans
accompagnés

34
Restos bébés

773
espaces
petite enfance

Près de 2 800
bénévoles engagés
sur l'accueil
des jeunes enfants
et de leur famille



LES ATELIERS DE FRANÇAIS ET L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE



Pouvoir communiquer à l'oral et à l'écrit, tel est le défi auquel sont confrontées de nombreuses personnes accueillies. Pour lutter contre toute forme d'exclusion, les Restos du Cœur les accompagnent dans cet apprentissage, enfants comme adultes.

91
associations
départementales
7 510
apprenants
1 687
bénévoles
351
lieux d'accueil

POUR LES ADULTES : LES ATELIERS DE FRANÇAIS

C'est un premier pas vers l'insertion sociale. Les ateliers de français des Restos offrent un cadre bienveillant à des adultes qui viennent apprendre la langue française. Ces ateliers, collectifs, basés sur des exercices pratiques, sont destinés à tous types de niveaux :
- Les FLE (français langue étrangère), pour les personnes qui savent lire et écrire dans leur propre langue,
- Les alpha (alphabétisation), pour celles qui n'ont jamais appris à lire ni à écrire,
- Les personnes en situation d'illettrisme, qui ont été scolarisées en France, mais qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, l'écriture et le calcul, les rendant peu autonomes au quotidien.

Alors que les crises se succèdent, un nombre important de personnes s'adresse aux ateliers de français des Restos du Cœur, notamment des grands débutants. Une situation qui risque de se poursuivre, les cours de français proposés par les services publics aux primo-arrivants étant en voie de dématérialisation, ce qui les amène à se tourner vers les associations. Les bénévoles des ateliers de français des Restos continuent de répondre présents, en proposant un contenu d'apprentissage adapté au niveau de chacun.

POUR LES ENFANTS : L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour des raisons qui peuvent être différentes – familiales, sociales, de langue, de logement, d'accès au numérique –, certains enfants perdent pied dans leur scolarité et présentent des difficultés d'apprentissage. Pour eux, de la grande section à la terminale, les Restos du Cœur proposent des ateliers d'accompagnement scolaire. L'objectif premier n'est pas d'améliorer les notes de l'enfant, mais de le pousser à s'investir à l'école, et de l'amener à reprendre confiance en lui. Pour cela, les bénévoles s'adaptent et proposent des aides différentes : permettre de faire ses devoirs dans un environnement calme et adapté, aider à acquérir une méthodologie, à comprendre les consignes, (re)donner le plaisir d'apprendre en s'appuyant sur des supports ludiques, jeux, livres... L'accompagnement scolaire, c'est aussi aider les parents, en leur permettant de mieux comprendre le système scolaire et de faire le lien avec les enseignants. Enfin, c'est aussi un moyen pour redonner leurs chances aux enfants, et lutter contre la reproduction sociale. ■



45
associations
départementales
1 009
enfants
accompagnés
383
bénévoles
92
lieux d'accueil

L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX LOISIRS ET AU CINÉMA



Quelque 18 % des personnes accueillies aux Restos expriment le besoin d'avoir accès à des activités culturelles et de loisirs. Celles-ci, pour des raisons financières notamment, ne sont en effet pas la priorité de beaucoup. Depuis plus de 30 ans, les bénévoles mettent donc en place différentes actions, pour faciliter l'accès à ces lieux mais également pour créer des moments de partage et d'échanges.

L'accès à la culture et aux loisirs, aux Restos du Cœur, c'est avant tout créer du lien et de la convivialité, favoriser le partage et l'émancipation des personnes accueillies. Cela peut prendre la forme de sorties culturelles, de loisirs (séances de cinéma, zoo, musée, parc d'attraction, concerts, journées à la mer, cirque...) ou d'ateliers de pratique artistique et culturelle (théâtre, mosaïque, patchwork, peinture, photographie...).

Ces activités peuvent être proposées en autonomie, aux personnes déjà familiarisées avec les structures culturelles ou qui en expriment le souhait, en groupes, accompagnés par des bénévoles, pour aider à franchir le cap de la « première fois ». En effet, chacun peut avoir des barrières qui empêchent d'aller vers ces lieux de culture et de loisirs : freins psychologiques, problèmes de mobilité, barrière de la langue... et cela, même quand les activités sont gratuites.

En mai 2024, les Restos ont lancé la troisième édition de la « semaine culturelle » ! L'objectif de cet événement annuel est de mettre en avant les talents des personnes accueillies. Du 17 au 26 mai, 1150 personnes accueillies ont ainsi exprimé leur créativité en animant des ateliers photos, en participant à des ateliers de théâtre ou encore, par exemple, en peignant des fresques murales. Ce sont autant de temps qui permettent de discuter, rire, sortir de son quotidien mais aussi regagner de l'estime de soi et de la confiance en ses capacités !

Toutes ces actions sont possibles grâce aux nombreux partenaires, nationaux et locaux, qui nous accompagnent. Ainsi, en 2024, 40 000 personnes ont pu assister à la diffusion d'un film Disney grâce au partenariat « Ciné-Solidaire » porté avec Disney et les cinémas CGR. ■

97
associations
départementales

954
bénévoles

870
lieux d'accueil

Près de **133 622**
personnes ont
participé à ces
activités en
2024/2025 dont :

95 141 sur le cinéma

33 158 pour des sorties
culturelles et de loisirs

2 275 dans des ateliers
de pratique artistique

1 048 pour une activité
physique et sportive



LE DÉPART EN VACANCES



69
associations
départementales

5 684
départs
en vacances

628
bénévoles

Chaque année, près d'un Français sur deux, dont 3 millions d'enfants, ne partent pas en vacances. Alors que 60 % déclarent avoir renoncé à ces vacances pour des raisons financières, ce sont 90 % des personnes accueillies aux Restos qui évoquent cette raison. Au-delà, il peut exister d'autres contraintes : familiales, culturelles, psychologiques...

Pour toutes ces personnes exclues des vacances, les Restos proposent un accompagnement pour partir à la mer, à la montagne ou à la campagne : des vacances pour se reposer, reprendre confiance en soi, sortir de l'isolement et retisser des liens familiaux. Pour beaucoup, c'est aussi un déclencheur de la naissance de nouveaux projets : formations, emplois, parcours de santé, relogement...

Les bénévoles rencontrent et accompagnent les personnes accueillies pendant plusieurs mois pour construire ensemble les projets : lever les craintes, choisir le lieu du séjour, préparer le budget et l'épargne, etc. Ces temps de préparation sont l'occasion de faire le lien avec d'autres activités des Restos (vestiaires, accès aux droits sociaux, accompagnement budgétaire, soutien à la recherche d'emploi

par exemple), et d'intégrer la personne dans un parcours global d'accompagnement. En 2024, ce sont également 800 enfants qui sont partis en colonies de vacances. Ces séjours collectifs donnent la chance aux enfants de s'enrichir auprès d'autres jeunes de milieux sociaux et géographiques divers, et de découvrir des activités qui

seront peut-être un tremplin pour le futur ! Ces actions existent depuis près de 30 ans grâce à l'appui solide de partenaires hébergeurs, transporteurs, organisateurs de colos et financeurs – dont l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), les CAF, CARSAT, la JPA, les collectivités locales...

QUEL IMPACT POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES ?

Grâce à un financement de la CNAF, les Restos ont pu lancer une étude pour mesurer l'impact à long terme de l'activité vacances. Pendant un an et demi, une vingtaine de personnes accueillies ont été suivies avant et après leur séjour. Cette étude qualitative a été complétée par une étude quantitative auprès de 314 autres vacanciers. Il apparaît clairement que l'aide au départ en vacances proposée par les Restos participe à lutter contre l'exclusion sociale des plus fragiles. Elle permet le départ en vacances à un public qui en était exclu en proposant des vacances « comme tout le monde » et en effaçant le temps d'une semaine les stigmates de la précarité. L'accompagnement puis la réalisation du projet conduit à autonomiser et responsabiliser les personnes ; le séjour est l'occasion de construire une mémoire familiale positive, de rompre l'isolement social des personnes en partageant du temps et des activités avec d'autres. Cela contribue à regagner de l'estime de soi, de l'énergie et de la confiance en l'avenir. Les personnes parlent d'un effet « booster » et, à leur retour, envisagent de nouveaux projets ou envies personnelles et professionnelles. ■

RENFORCER L'ESTIME DE SOI

Les vestiaires et les ateliers de coiffure sont des lieux d'échange et de dignité retrouvée. Ils favorisent l'intégration et jouent un rôle essentiel dans la reconstruction de la confiance en soi.

DONNER ACCÈS À DES VÊTEMENTS GRATUITS : « LES VESTIAIRES »

Les vestiaires, ce sont d'abord, des lieux qui répondent à des besoins de première nécessité : se vêtir. Mais ils ont d'autres fonctions de lien social et d'estime de soi. Ce sont des espaces rencontres, de dialogue et de convivialité entre personnes accueillies et bénévoles. Ils peuvent permettre de se sentir mieux, en offrant la possibilité de porter des vêtements qui plaisent, dans lesquels on se sent bien. L'activité de vestiaires peut également être en lien avec d'autres activités du centre : par exemple s'insérer dans un projet de recherche d'emploi, en permettant de trouver une tenue adaptée aux entretiens d'embauche ou doter les participants à des séjours vacances de vêtements ou accessoires adaptés

Plus d'un centre sur deux dispose d'un espace vestiaire, souvent aménagé comme une petite « boutique ». On y trouve distribués gratuitement des vêtements pour tous les âges, du linge de lit, parfois même de la vaisselle et du petit mobilier. Certains vestiaires, à destination des gens de la rue, proposent des kits hygiène, des vêtements chauds et des biens adaptés à des conditions précaires. D'autres vestiaires accueillent des familles avec des bébés et proposent des kits pour les nourrissons avec bodies, doudous, couches, petit matériel de puériculture etc.

Tous ce qui est distribué provient de dons, de particuliers principalement, mais également d'entreprises. Les près de 3 300 bénévoles engagés sur les vestiaires ont à cœur de trier, laver, organiser ces espaces et de conseiller les personnes accueillies, en proposant

des vêtements et des équipements adaptés à chacun.

LES ATELIERS COIFFURE

Ces ateliers s'appuient sur des coiffeurs professionnels bénévoles. Le matériel est fourni par le bénévole, parfois complété par des dons. Les personnes accueillies peuvent prendre rendez-vous dans un centre lorsqu'il dispose d'un espace adapté, elles arrivent alors avec les cheveux préalablement lavés. Sinon, il peut exister des partenariats avec des salons ou des écoles de coiffure. Ce sont des moments privilégiés pour développer du lien social et retrouver de l'estime de soi. ■



104
associations
départementales

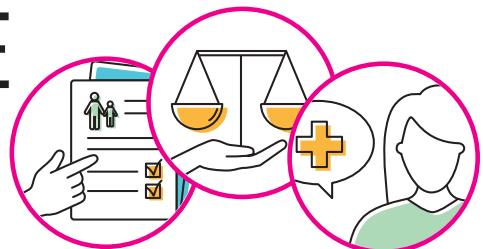
260 975
personnes accueillies
dans les vestiaires

20 103
personnes accueillies
ont bénéficié d'une
scéance de coiffure
gratuite

3 278 bénévoles « vestiaire »,
et **428** « coiffure »

1319
lieux d'accueil disposant
d'un vestiaire

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX, À LA JUSTICE ET À LA SANTÉ



Droits sociaux

1 216 lieux d'accueil
1 352 bénévoles
97 associations départementales et **34 551** personnes accompagnées

Justice

79 associations départementales
382 bénévoles
622 centres et **5 510** personnes accompagnées

Santé

936 lieux d'accueil
90 associations départementales
1 089 bénévoles et **28 060** personnes accompagnées

Au centre de nos préoccupations, figurent la détection et la lutte contre le non-recours aux droits sociaux de l'ensemble des personnes accueillies. Favoriser l'accès aux droits sociaux et aux prestations sociales, à la prévention et aux soins, au droit et à la justice correspond à la mission historique des Restos : lutter contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes.

L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

Complexité des procédures, méconnaissance des prestations, appréhension : les freins à l'accès des personnes accueillies

à leurs droits sociaux sont renforcés par la dématérialisation croissante des services publics et leur éloignement. Le déploiement de nos accords cadre avec les caisses de sécurité sociale permet de (re)tisser des liens entre les services publics et les citoyens, pour leur permettre de faire valoir et accéder à leurs droits.

Les taux de non-recours varient peu, aux alentours des 30%, et nous constatons qu'ils sont plus élevés chez les personnes que nous accueillons. L'action des bénévoles, en lien avec les professionnels compétents, est essentielle : écouter, informer, orienter, accompagner sur l'ensemble du parcours de la personne et dans tous les lieux d'accueil. Ainsi, dans le Calvados (14) par exemple, la Caf et la CPAM organisent régulièrement des permanences d'accès aux droits sociaux dans les centres. Tenues par des agents volontaires, elles rapprochent les personnes accueillies du service public pour lutter efficacement contre le non-recours. Des rencontres régulières avec les partenaires (CARSAT, UDAF, CCAS, Maisons France services) permettent aux bénévoles d'orienter en confiance les personnes accueillies. De plus, des interlocuteurs privilégiés sont désignés pour signaler les cas les plus urgents ou complexes à traiter.

L'ACCÈS À LA JUSTICE

Des questions d'ordre juridique ou des soucis pour faire valoir ses droits ? Les Restos du Cœur sont signataires de la Charte de l'Accès au Droit depuis 2017. Avec l'appui du ministère de la Justice, dix sessions de formation ont été animées par l'association Droits d'urgence, partenaire signataire de la Charte, sur des sujets comme le droit de la famille, le droit au logement et à l'hébergement ou le droit des étrangers et le droit d'asile. L'essentiel est d'aider les bénévoles à comprendre les situations auxquelles les personnes accueillies sont confrontées, et à identifier les professionnels et les structures compétentes vers lesquels les orienter.

Un parcours de formation est en cours de révision afin de proposer davantage de

module de sensibilisation : les premiers modules de sensibilisation au droit des étrangers et droit d'asile ont été proposés en 2025. Animés à distance par les professionnels de Droits d'urgence, ouverts à tous, ils donnent les bases pour faciliter la détection des problématiques juridiques et l'orientation vers un acteur adapté.

Afin de faciliter l'orientation, les professionnels du droit peuvent intervenir directement dans les centres. Ainsi, en Charente (16) et dans le Morbihan (56), le CIDFF propose des rendez-vous juridiques (travail, famille, pénal...) dans des centres. Dans les Côtes-d'Armor (22) et le Jura (39), les rendez-vous ont lieu dans un bus qui se pose à proximité des centres. En Seine-Saint-Denis (93), une avocate intervient dans deux centres pour informer et orienter gratuitement tous les vendredis.

L'ACCÈS À LA SANTÉ

Face aux difficultés d'accès aux soins rencontrées par les personnes accueillies, les Restos du Cœur sont fortement mobilisés en lien étroit avec les professionnels de santé compétents. Lutter contre le renoncement aux soins, cela signifie s'assurer que les personnes les plus fragiles se sont bien rapprochées des structures compétentes pour faire valoir leurs droits et leurs possibilités de prise en charge de soins. C'est aussi sensibiliser pour prévenir les pathologies et détecter au plus vite les situations à risques, afin d'orienter les personnes accueillies vers un interlocuteur adapté à leur couverture maladie.

Ainsi, les actions avec les CPAM se multiplient pour l'accès aux soins, comme dans le Cantal (15) où les personnes accueillies sont aidées pour prendre rendez-vous avec le centre de prévention en santé. Les salariés en insertion de Corrèze (19) ont, eux, pu bénéficier d'une action de sensibilisation avec la Ligue contre le cancer. Pour les personnes accueillies sans couverture sociale ou les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État (AME), ce sont les partenariats avec les PASS et associations qui font la différence : Planning familial, SOS Hépatites, AIDES.... ■

Des relations privilégiées avec nos partenaires

CPAM

(Caisse primaire d'assurance maladie)

84 conventions (+ 7 / dernière campagne)

Axes de travail en commun : la détection du non-recours aux droits et du renoncement aux soins ; l'orientation vers les examens de santé pour aider à se réinscrire dans un parcours de soins ; l'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation.

CARSAT

(Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)

83 conventions (+ 56 / dernière campagne)

Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits à la retraite ; la promotion d'un vieillissement actif et en santé en soutenant les départs en vacances et les activités culturelles et physiques.

CAF

(Caisse d'allocations familiales)

44 conventions (+3 / dernière campagne)

Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits et prestations ; le soutien aux départs en vacances ; le soutien à la parentalité.

MSA

(Mutualité sociale agricole)

13 conventions (+4 / dernière campagne)

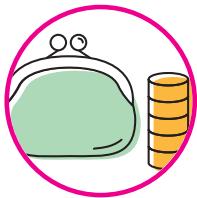
Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits ; l'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation.

FRANCE TRAVAIL

30 conventions (+4 / dernière campagne)

Axes de travail en commun : l'accompagnement des personnes accueillies dans l'accès et le maintien de leurs droits ; l'accès favorisé des personnes en recherche d'emploi aux prestations, services et ateliers animés par France Travail.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE ET MICROCRÉDIT PERSONNEL



Si le microcrédit demeure un levier facilitant pour aborder la question de l'argent et de la gestion de son budget, c'est bien l'accompagnement budgétaire qui occupe désormais une place essentielle.

Aborder la question du budget, c'est repérer et analyser les pistes pour améliorer concrètement la situation des personnes accueillies, identifier là où il leur est possible d'agir, en faisant des économies sur certains postes. C'est également l'occasion de détecter des situations de non-recours et donc de prestations sociales et des aides financières qui n'auraient pas encore été mobilisées. En effet, cette activité croise par de nombreux points l'activité d'accès aux droits sociaux et nombreux sont les bénévoles qui interviennent sur ces deux champs.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

L'examen attentif de leur situation budgétaire avec les personnes accueillies à partir de leur relevé de compte bancaire et de leur situation réelle permet une prise de conscience des marges de manœuvre dont elles bénéficient. Les bénévoles expliquent, accompagnent et aident à hiérarchiser les problèmes à affronter et les démarches à entamer pour éviter des situations encore plus difficiles.

La détection du non-recours et l'orientation vers les organismes et professionnels compétents est un aspect de cet accompagnement, mais les personnes pourront aussi être suivies dans le dépôt de dossier de surendettement.

L'activité peut être menée sous la forme d'ateliers collectifs de sensibilisation, dispensés par des partenaires à destination des personnes accueillies ou des bénévoles afin qu'ils soient plus outillés pour expliquer et orienter et / ou prendre la forme de rendez-vous individualisés.

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL

De nombreuses demandes spontanées de microcrédit concernent des demandes de trésorerie réduites, pour recouvrir des retards de loyers et des dettes accumulées. C'est pourquoi il s'agit d'une opportunité pour

faire de l'accompagnement budgétaire. Le micro-crédit est accessible aux personnes qui ont des capacités de remboursement modestes et qui ne sont pas éligibles aux prêts bancaires classiques. Il permet de financer des projets d'insertion en vue d'emploi qui touchent le plus souvent à la mobilité (achat et réparation de véhicules). ■

432 bénévoles répartis dans 66 AD et 1045 centres

2 300 personnes accompagnées sur les questions de budget et 422 personnes qui se sont vu accorder un microcrédit personnel

CONTRIBUER À L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Les différents usages du numérique sont encore une difficulté pour plus d'un français sur deux qui déclarent ne pas avoir de maîtrise sur ce sujet. Le numérique traverse de plus en plus d'activité des Restos et c'est devenu un sujet central dans les situations de non-recours.

Au-delà de l'accès au matériel ou à internet, c'est aussi une question d'usage, y compris pour les personnes munies d'un smartphone mais qui se trouvent pour autant dépourvues pour rechercher un emploi, prendre un rendez-vous médical, consulter son compte en ligne, suivre la scolarité de son enfant... Après une première étape construite avec Emmaüs Connect et mobilisant 5 associations départementales (AD) pilotes, le projet d'inclusion numérique est en cours d'essaimage dans d'autres AD.

La modélisation d'outils pédagogiques, l'échange de pratiques pédagogiques et techniques rendent plus faciles les nouvelles mises en œuvre d'atelier d'inclusion numérique dans d'autres AD. L'objectif est de permettre aux personnes de monter en compétences, de prendre confiance et de réaliser les démarches en toute autonomie. Initialement, les activités concernées étaient concentrées sur l'animation des points numériques et d'ateliers, puis dans les activités d'accès aux droits sociaux ou le SRE pour favoriser les démarches en ligne. Le numérique se glisse désormais dans des ateliers de français ou de l'accompagnement scolaire, ouvrant de nouvelles voies à suivre pour rendre les personnes accueillies de plus en plus autonomes dans leurs usages. ■



411 lieux d'accueil proposant des points d'accès au numérique

115 lieux d'accueil proposant des ateliers numériques

1400 personnes accompagnées lors d'ateliers numériques



65
jardins de proximité

763
bénévoles

556
personnes accueillies

LES JARDINS DE PROXIMITÉ



Les jardins de proximité permettent de participer à la production de légumes à destination de l'association, tout en partageant des moments conviviaux.

Cette activité remplit une double mission sociale : tout d'abord, elle est un support d'accompagnement, d'insertion et de lien social. L'activité revêt un rôle d'élément mobilisateur, elle permet de sortir du quotidien, de favoriser les échanges conviviaux pour retisser des liens sociaux entre les personnes accueillies et avec les bénévoles. Elle contribue, ensuite, à approvisionner les lieux d'accueil Restos du Cœur. Leur logique de circuit-court facilite l'accès à des fruits et légumes de qualité et de grande fraîcheur

pour les personnes accueillies, et participe à la diversification nutritionnelle.

Enfin, le jardin est un espace ouvert à la rencontre aux autres publics : visites d'écoliers, rencontre avec les habitants du quartier... Cette activité est une véritable opportunité d'offrir un temps de répit et de reconstruction aux personnes accueillies. Pour soutenir la dynamique, l'entreprise Vilmorin, partenaire national des chantiers d'insertion de maraîchage, propose des dons de semences aux jardins de proximité. Les graines reçues sont venues compléter les dons locaux en plantes et matériels de jardinage sur lesquels les jardins peuvent compter. ■



Nos moyens

INSTITUTIONS ET STRATÉGIE

DES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS À LA MISSION PROSPECTIVE.

PORTER LES MESSAGES DES RESTOS

Les Restos du Cœur doivent maintenir un dialogue entre l'Association nationale et les pouvoirs publics au niveau français et européen pour faire valoir leur point de vue. À ce titre, l'association met en œuvre une stratégie de plaidoyer dédiée pour porter ses messages et mieux faire connaître son action, dans le respect de sa neutralité et de son indépendance. Tout au long de l'année, l'association a partagé ses constats, ses alertes et ses propositions auprès de l'ensemble des décideurs publics dans un contexte politique mouvant : changements de gouvernements, renouvellement de la Commission européenne et du Parlement européen.

Les activités des Restos du Cœur en matière de plaidoyer font l'objet d'une déclaration auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) ainsi qu'au registre européen de la transparence.

RECHERCHER DES FONDS PUBLICS ET DIALOGUER AVEC LES ADMINISTRATIONS

Les Restos du Cœur développent la recherche de fonds publics auprès de l'ensemble des partenaires (ministères, organismes de sécurité sociale), et en particulier avec la Direction générale de la cohésion sociale, administration en charge des solidarités et pilote de la gestion du Fonds mieux manger pour tous (MMPT) et du Soutien européen à l'aide alimentaire (SEAA).

TISSER DES RELATIONS INTERASSOCIATIVES

Les Restos du Cœur défendent leur liberté de parole, développent des relations et partagent des combats avec les autres associations de solidarité. Les Restos entretiennent aussi un dialogue régulier avec le Secours populaire français et la Croix-Rouge française, les Banques alimentaires ainsi que la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). L'année dernière, le Colloque annuel des Restos a fortement mis en avant de nombreux partenaires associatifs des Restos.



REPRÉSENTER LES RESTOS DANS LES INSTANCES DE CONCERTATION FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

Les Restaurants du Cœur portent les enjeux de la lutte contre la pauvreté et peuvent témoigner des situations rencontrées par les bénévoles dans plusieurs instances de concertation, notamment au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), au Conseil national de l'alimentation (CNA) ou encore au Comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA). Au-delà de nos frontières, les Restos défendent l'importance de l'aide alimentaire et de la lutte contre la pauvreté en Europe en portant ces questions au sein de plusieurs instances. Les Restos participent aux travaux de la Plateforme européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire (Foodwaste Platform) et sont membres du Comité de pilotage du réseau européen des associations d'aide alimentaire et matérielle (Community of practice Material support), accueilli à Paris en novembre 2024.

ACCOMPAGNER LE TERRAIN

L'Association nationale accompagne les associations départementales et les délégations régionales dans leurs relations avec les pouvoirs publics locaux, pour développer les partenariats et les soutiens, dans le respect de leur totale indépendance. Ils bénéficient en effet du soutien des collectivités territoriales : municipalités et intercommunalités, conseils départementaux et régionaux. À ce titre, l'association entretient des échanges réguliers avec les grandes associations d'élus pour faciliter les liens au niveau local.

MISSION STRATÉGIQUE ET TRANSVERSE

La Nouvelle aide des Restos (NAR) élaborée en 2023 et 2024 a pu être mise en œuvre lors de la 40e campagne. La réflexion stratégique se poursuit sur l'évolution et l'amélioration de l'aide des Restos, pour l'adapter toujours mieux aux besoins et attentes des personnes accueillies. Pour nourrir son projet, défendre et faire évoluer son action, l'association se nourrit de réflexions prospectives qui permettent de prendre plus fortement en compte certaines thématiques d'avenir (transition écologique, participation des personnes) et contribue aux débats sur les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire en France. ■

Au cours de l'année écoulée, l'Observatoire des Restos du Cœur a poursuivi son engagement à faire entendre la voix des personnes accueillies et des bénévoles. À travers diverses enquêtes, ateliers de réflexion et espaces d'échanges, il a mis en lumière les réalités de ceux qui sont au cœur de l'action de l'association. En favorisant l'expression des personnes concernées, l'Observatoire permet d'ajuster les actions des Restos du Cœur afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de tous. Un dialogue essentiel pour enrichir les réflexions stratégiques de l'association.

PRINCIPALES ACTIONS 2024/2025

ETUDE

« BESOINS ET ATTENTES DES PERSONNES ACCUEILLIES – 2024/2025 » COMPRENDRE LES BESOINS POUR MIEUX Y RÉPONDRE

Cette étude, basée sur un échantillonnage de près de 1 500 répondants, répartis dans 70 AD et 140 centres, a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les personnes accueillies (PA) et cerner leurs attentes afin d'identifier les priorités d'actions de l'association.

À retenir

L'étude met ainsi en évidence une forte accumulation de difficultés, touchant tous les aspects de la vie quotidienne. Ainsi, 8 répondants sur 10 cumulent plus de 5 difficultés, notamment en matière d'emploi, de loisirs, de santé et de vie sociale.

La santé est particulièrement dégradée : 64 % déclarent avoir connu un épisode de mal-être sur l'année, et un quart des PA rencontre des obstacles dans leur accès aux soins.

Les démarches administratives et l'accès aux droits restent un défi : près de la moitié des personnes rencontre des difficultés avec le numérique et 44 % éprouvent des obstacles pour faire valoir leurs droits.

L'isolement est également très présent : 34 % se sentent seuls au quotidien, 26 % n'ont personne sur qui compter et 61 % n'ont pas d'activité de loisirs, principalement en raison de freins économiques, logistiques ou symboliques, les privant ainsi d'échanges collectifs.

ETUDE IMPACT DE L'ACTIVITÉ MICRO CRÉDIT – ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

L'évaluation de l'accompagnement budgétaire et du microcrédit met en lumière des effets très positifs de cette activité sur les personnes accompagnées.

Cet accompagnement favorise une meilleure compréhension des démarches administratives et financières, ainsi qu'un regain de confiance en soi : 74 % des répondants déclarent se sentir soutenus et 81 % affirment avoir davantage confiance en l'avenir. L'accompagnement aide concrètement à sortir du surendettement, à mieux gérer son budget, et à accéder à des droits et à l'emploi. Il permet aussi de rompre l'isolement et de retrouver une vie sociale. Les personnes accueillies soulignent la qualité relationnelle du lien avec les bénévoles, qui est essentiel pour s'en sortir.

EVALUATION DU PROGRAMME

« MIEUX MANGER POUR TOUS »

En s'appuyant sur des tests gustatifs, des ateliers et des focus groupes menés dans plusieurs centres, l'Observatoire a contribué à objectiver les effets concrets de ce programme. En complément des enquêtes de satisfaction annuelle des produits, ce travail permet de faire remonter la parole des personnes accueillies et notamment les arbitrages entre qualité nutritionnelle et contraintes matérielles. Elle confirme également, en cohérence avec les travaux précédents de l'Observatoire, l'importance des produits frais, de saison et « valorisants », tout en soulignant les limites rencontrées face à la précarité alimentaire.

MIEUX COMPRENDRE

L'APPROPRIATION DE LA CHARTE DES RESTOS DU CŒUR

L'Observatoire a conduit un cycle de huit webinaires participatifs réunissant environ 100 bénévoles en responsabilité dans les départements. Une animation volontairement neutre et ouverte permettant une expression libre autour de chaque principe de la charte des bénévoles. Cette démarche qualitative visait à identifier les écarts entre principes et réalités de terrain, à comprendre les causes des manquements et à faire émerger des pistes d'amélioration.



LES RESSOURCES HUMAINES

PLACER L'HUMAIN AU CENTRE DES ACTIONS DES RESTOS DU CŒUR

Le pôle RH agit pour l'intégration durable des équipes, la prévention des risques et le respect du droit du travail. Il impulse et déploie une politique RH globale tout en sécurisant les pratiques qui en découlent.

Le pôle RH intervient auprès du siège de l'Association nationale (AN), des délégations régionales (DR), des entrepôts d'opportunité (EO), des plateformes régionales (PR) et apporte soutien et conseil aux associations départementales (AD).

LES SERVICES DU PÔLE RH ET LEURS MISSIONS

RH salariés de l'AN : administration et gestion du personnel, paie, recrutement, intégration, développement des compétences, formation, outils et communication interne RH,

RH bénévoles de l'AN : recrutement de bénévoles de compétences, intégration, développement et suivi des parcours, accompagnement au départ et à la transmission des missions,

Conseil aux AD employeurs, droit social et RH : accompagnement dans les relations individuelles et collectives de travail, formations, avis techniques (embauches, procédures disciplinaires), gestion des problématiques courantes de droit social,

Santé, sécurité, qualité de vie et conditions de travail : développement d'une démarche de progrès et de sécurisation des conditions de travail, élaboration d'une politique de prévention des risques, action de formation et de sensibilisation,

accompagnement des AD employeurs et DR sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail.

Le pôle RH accompagne également la gouvernance de l'AN sur les questions d'organisation du travail et de structuration des activités. Il gère les relations sociales de l'AN aux côtés du délégué général et participe à des projets transverses (mécénat de compétences, déménagement du siège).

AXES STRATÉGIQUES

L'intégration et la fidélisation constituent une priorité constante afin de garantir la stabilité des équipes de l'AN. Pour cela, un ensemble d'actions est déployé tout au long de l'année combinant un parcours personnalisé pour chaque nouvel arrivant, de nouvelles actions d'intégration (« Ton parcours Restos : on fait le point et on va plus loin » et « Action terrain »), des formations régulières, des initiatives de convivialité et une mobilité interne pour tous les statuts, afin de permettre à chacun de trouver sa place,

La prévention et la sensibilisation aux risques professionnels, vise à renforcer les réflexes de sécurité et de bien-être avec l'ambition de l'étendre à l'ensemble du réseau associatif interne,

Le respect du droit social et du droit du travail, qui se traduit par un accompagnement quotidien des services de l'AN et des AD dans l'application du cadre réglementaire, en lien avec le CSE et les référents concernés, en veillant à la protection des droits des salariés et à la mise en place de bonnes pratiques.

En 2024, l'AN a obtenu **96/100 à l'index égalité femmes-hommes**, reflet de l'engagement du pôle RH en matière d'équité et de l'égalité professionnelle. ■

Quelques chiffres 24/25 (AN)

	EFFECTIF TOTAL	AFFECTÉ EN RÉGION (DR, EO, PR)	AFFECTÉ AUX MISSIONS SOCIALES
BÉNÉVOLES AN	411	250	65 %
SALARIÉS AN (CDI, CDD, CONTRAT APPRENTISSAGE ET PRO)	200	30	55 %
MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES AN	13	1	38 %

407

projets immobiliers soutenus
par des conseils
et expertises métiers.

ADMINISTRATION - FINANCE

CO-CONSTRUIRE LES ÉQUILIBRES SOCIO-ÉCONOMIQUES AVEC LES AD.

Structuré en onze services d'expertise, le pôle administratif et financier (PAF) regroupe des équipes polyvalentes d'une centaine d'acteurs engagés à la sécurisation de la gestion financière, immobilière, contrôle interne et administrative au service de la mission sociale des Restos du Cœur.

OBJECTIFS

Le Pôle joue un rôle stratégique et opérationnel au sein de l'association à travers quatre orientations stratégiques :

- Se tourner vers et au service des terrains** : renforcer le soutien opérationnel et l'accompagnement des associations départementales pour répondre aux besoins des personnes accueillies,
- Sécuriser la gestion et le contrôle interne** : mettre en place des processus robustes pour une gestion financière fiable, transparente et respectueuse des ressources collectées pour lutter contre les pauvretés,
- Innover en transversalité** : favoriser l'innovation au service des missions sociales, par de nouveaux moyens et un travail collaboratif avec les pôles et associations départementales.
- Incarner nos missions sociales** : renforcer l'engagement des équipes et l'animation des référents métiers au sein du réseau pour aligner les actions sur nos valeurs.

STRUCTURATION DU PÔLE

Services financiers :

- Support comptabilité** : garantir la fiabilité des comptes, et former les 400 utilisateurs du nouveau système de gestion financière XRP-GAPP.



NOS SYSTÈMES D'INFORMATION

- **Contrôle de gestion** : optimiser le pilotage par l'analyse des données, des budgets, des comptes annuels des AD et leurs projets locaux, avec les trésoriers et bureaux des AD,
- **Trésorerie** : gérer les liquidités et placements dans un cadre d'évolution forte du marché financier, des taux de placement et de recherche d'impacts sociaux et écologiques,
- **Support audits & gestion** : réalisation de 33 audits internes sur le terrain pour accompagner le réseau dans la mise en place de bonnes pratiques de gestion et de respect des procédures nationales.

Services administratifs :

- **Achats indirects & responsables** : harmoniser les pratiques et optimiser les coûts pour les AD par la mise en place de contrats cadres,
- **Support immobilier** : accompagner la mise en sécurité et maintenance des milliers de locaux sur le territoire. Soutenir plus de 407 projets immobiliers avec des conseils et expertises métiers,
- **Assurances et baux** : accompagner l'ensemble des dossiers baux, suivre plus de 700 sinistres et garantir une couverture assurantielle des centaines de manifestations réalisées,
- **Juridique** : support aux contrats, litiges juridiques et déploiement du projet RGPD au niveau de l'association nationale comme du terrain,
- **Foncière du Cœur** : proposer des solutions immobilières durables pour assurer notre présence territoriale, permettre un premier achat à Carcassonne, et inscrire des projets d'acquisition et de gestion foncière pour les AD,
- **Anticipation de crise et gestion du risque** : déployer une cartographie des risques et faire vivre l'appropriation du plan d'action qui en découle.

En résumé, le PAF travaille à la co-construction des équilibres socio-économiques avec les AD, comme garantie du maintien et développement de nos missions d'accueil et d'accompagnement des publics les plus fragilisés. ■

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE NOS MISSIONS

Le plan de transformation des systèmes d'information lancé en 2021 constitue un levier stratégique pour accompagner l'évolution des missions des Restos du Cœur. Pensé pour soutenir l'action des bénévoles et des salariés dans un contexte d'activité croissante, ce plan est structuré autour de projets majeurs visant à renforcer l'efficacité, la fiabilité et la sécurité de nos outils numériques. Le pôle systèmes d'information est désormais structuré en trois services : data/intelligence artificielle, solutions, et infrastructure & coordination du réseau.

PROJET AAJDA LOG – MODERNISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Face à la hausse continue du nombre de repas servis, le projet AAJDA LOG vise à optimiser la gestion de la chaîne logistique et des entrepôts. Cette refonte permettra de renforcer la capacité d'adaptation de l'aide alimentaire aux besoins croissants des personnes accueillies. Déploiement prévu à l'automne 2025.

PROJET ARIANE – RELATION AVEC LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le projet ARIANE a pour objectif de remplacer l'application Ulysse, actuellement utilisée dans les centres de distribution et d'étendre la gestion des personnes accueillies à l'ensemble des activités sociales des Restos du Cœur : hébergement, accompagnement juridique, aide financière, insertion, etc. Le pilote de cette nouvelle application est prévu pour le premier trimestre 2026. Le déploiement s'effectuera en trois vagues jusqu'à l'été 2027.

PERSPECTIVES – GESTION DES RELATIONS DONATEURS

Une phase de cadrage est en cours pour doter l'association d'un outil structurant de gestion des relations avec les donateurs. Cette phase s'achèvera fin 2025 avec pour



objectif d'améliorer la qualité du suivi, renforcer la fidélisation et l'efficacité de la collecte de fonds.

EXPLOITER LA DONNÉE POUR RENFORCER NOS ACTIONS

Le développement d'une culture de la donnée constitue également un axe central de la transformation numérique. Le service data & intelligence artificielle travaille à structurer, fiabiliser et exploiter les données issues des différentes applications. L'objectif est double : renforcer la connaissance des personnes accueillies et outiller la prise de décision, tout en garantissant la protection des données personnelles. L'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives, notamment pour l'analyse et la prédition des besoins ainsi que pour l'anticipation des évolutions d'activité.

CYBERSÉCURITÉ – UN ENJEU MAJEUR

Trois axes structurent notre démarche : la protection de toutes les données personnelles, l'assurance de la continuité de service et la sensibilisation de tous les utilisateurs. Des moyens humains et techniques renforcés ont été mobilisés : création d'un poste de RSSI, audits de sécurité réguliers, campagnes de tests d'intrusion, utilisation de dispositifs spécialisés. Une attention particulière est portée à la sensibilisation de l'ensemble des acteurs, bénévoles comme salariés, dans une logique de sécurité collective. ■

LA COMMUNICATION

134
référents com
en association
départementale

Au service des bénévoles,
des personnes accueillies
et de l'ensemble
de nos missions sociales.

Le pôle communication définit et met en œuvre la stratégie globale de communication de l'association, dans le respect de la politique décidée par le bureau national et le conseil d'administration. Ce pôle est, par définition, garant de l'image des Restos, ainsi que de la diffusion et du respect de nos valeurs.

DE LA PREMIÈRE À LA 40^e CAMPAGNE

L'année 2024-2025 a été marquée par une forte dimension commémorative, notamment avec la reconstitution à Gennevilliers (92) du chapiteau original des Restos, érigé en 1985 par Coluche et sa toute première garde de bénévoles. Cette réplique symbolique a accueilli le lancement de la 40^e campagne des Restos du Cœur, en présence du Premier ministre Michel Barnier, de nos partenaires et de nombreux médias. Échanges inter-associatifs, déjeuner partagé entre personnes accueillies et bénévoles, distribution de jouets, mais aussi rencontres avec le grand public et divers groupes scolaires ont constitué des temps forts.

De fait, ce chapiteau a amorcé un arc mémoriel autour de l'histoire des Restos, poursuivi à travers une exposition conçue par le pôle communication, en collaboration avec l'Agence France Presse : « C'est l'histoire d'un pauvre. Les Restos du Cœur 1985-1989 ». À travers des photographies issues des fonds de l'AFP, l'exposition inédite offre un regard poignant sur les visages de la précarité en France dans les années 1980. Inaugurée à Paris, elle a ensuite itinérée dans cinq métropoles françaises : Lille, Bordeaux, Marseille, Nantes et Strasbourg.

De l'expo à l'écran, l'identité et les accomplissements de l'association ont fait l'objet de documentaires thématiques diffusés sur France 2 et TF1. Ces derniers ont participé à une couverture médiatique très dense, rendant hommage à la continuité d'action des bénévoles, aux victoires remportées par l'association, à la parole de bénévoles historiques tout en alertant sur l'explosion de la pauvreté au cours des dernières décennies.

ACCOMPAGNER LE TERRAIN

Parallèlement à la redéfinition de sa ligne éditoriale sur les réseaux sociaux, à la production de nombreux témoignages, d'un clip « collecte des Restos » et d'un podcast autour du recueil « 13 à table », le pôle communication a renforcé ses actions à destination du terrain. Un tout premier séminaire a réuni les référents communication des associations départementales (AD) et permis de renforcer la structuration et l'animation du « réseau com » de l'association. Autour des temps forts - lancement de campagne, collecte - des webinaires, ateliers de formation et mise à disposition de kit communication interne/externe ont ponctué l'année. L'actualisation et le développement des ressources et outils à destination des AD a permis de réorienter la communauté sur l'intranet : regroupement des ressources, formation, développement des plaquettes personnalisées, modules de création de newsletter... Des rendez-vous en matière de relations presse et des ateliers dédiés à la communication digitale ont permis d'accompagner sur le plan éditorial et technique les sites et réseaux sociaux des Restos du Cœur départementaux, dénombrant 82 sites chartés (soit 8 de plus qu'en mai 2024) ; 75 pages Facebook (+17), le déploiement depuis décembre 2024 de 29 comptes Instagram pour les AD. Ces avancées précèdent le déploiement des comptes LinkedIn des AD. Le pôle com a également mis à disposition des AD et des pôles de l'Association nationale une photothèque fonctionnelle, centralisée, éthique et fiable. ■



LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTE DE FONDS

142

millions d'euros récoltés grâce à la générosité du public

Pour que nos bénévoles puissent assurer au quotidien leurs missions auprès des personnes les plus démunies.

Notre transparence financière et la rigueur de notre gestion a toujours été le terreau de la confiance avec nos donateurs, qui nous prouvent chaque année la volonté de poser un acte de générosité essentiel : permettre à une personne, un enfant, un jeune adulte de se nourrir. Cet acte d'espoir nous permet d'assurer la distribution de 161 millions de repas mais aussi d'avoir un contact privilégié avec les personnes accueillies et proposer des pistes et actions en vue de retrouver de l'autonomie. ■



UNE CONFIANCE RENFORCÉE ET RENOUVELÉE

LES DONS

Les dons issus de la générosité sont notre principale source de financement. Ils permettent non seulement d'assurer la distribution de repas, de garantir la qualité et la diversité des produits proposés, mais favorisent aussi le maintien et le développement de nos autres missions sociales d'accompagnement. En proximité avec nos donateurs, nous apportons chaque mois des informations étayées pour rendre compte de nos actions et de leur efficience. Nos appels à générosité sont effectués dans le respect d'une éthique forte et d'une maîtrise de nos frais de collecte, de la sécurisation des données personnelles, d'une absence de partage ou de locations de fichiers d'adresses, d'un refus de recourir à des primes ou cadeaux dans nos courriers, et avec des informations partagées avec respect, bienveillance et considération.

En s'appuyant sur une approche data driven, les innovations numériques déployées dans le cadre de notre collecte

de fonds permettent d'adapter rapidement les messages informatifs aux profils des attentes et des centres d'intérêts de nos donateurs, recueillis chaque année par sondage. Des moyens de paiement diversifiés, gages de flexibilité, de sécurité et adaptés aux préférences individuelles, sont par ailleurs déployés pour permettre à toutes les bonnes volontés d'exprimer leur générosité selon les possibilités de chacun. Pour nous, Restos du Cœur, c'est un approfondissement de nos interactions et le gage d'une relation fluide et simple et personnalisée.

Ces innovations jouent un rôle majeur dans la sensibilisation de nouveaux publics, le rayonnement de nos événements et renforcent encore nos liens avec nos donateurs, grands donateurs, testateurs. Diversité et sécurisation des transactions, chat bot, sondages, réseaux sociaux, newsletters régionalisées, tout est mis en œuvre pour répondre aux attentes de nos donateurs. Le don en ligne représente ainsi plus de 51 % des dons et est désormais prisé par toutes les générations.



RESPECT ET ÉTHIQUE

Les Restos du Cœur ont obtenu pour la deuxième fois le label Ideas, gage de confiance pour tous ceux qui soutiennent l'association. Auditée par la Cour des comptes celle-ci a également souligné que « l'association nationale, qui a professionnalisé ses services et recruté des salariés expérimentés, a entrepris un ensemble d'actions de modernisation en matière de gestion de la ressource bénévole, de systèmes d'information, de rationalisation des implantations immobilières, de maîtrise des risques (contrôle interne, audits des associations locales, cartographie des risques). Ainsi, les Restos du Cœur ont poursuivi avec succès l'amélioration de leur gestion et la sécurisation de leurs procédures ».

Nous soutenir : dons.restosducoeur.org

“

Quand j'ai commencé à soutenir les Restos du Cœur, je ne pensais pas un jour envisager un legs. Mais plus les années ont passé, plus j'ai compris que ce que je pouvais transmettre avait du sens. Ce n'est pas une simple question d'argent, c'est une manière de prolonger mes valeurs. Je sais que mon geste aidera concrètement, localement, là où les besoins sont les plus urgents. Et ça, c'est une vraie consolation.

Jean-Claude, 78 ans

RIGUEUR & TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux sont réduits au strict minimum et permettent une utilisation optimum de nos ressources pour les missions sociales à 93,4%. Les autres frais correspondent aux :

- **1,9 % de frais de recherche de fonds** nécessaire à la collecte, aux divers traitements des dons reçus, et pour assurer le lien de confiance avec les donateurs.
- **4,0 % de frais de fonctionnement** qui permettent d'assurer les charges de certains locaux sur les territoires, la qualité de gestion et sécurisation financière de notre association.
- **0,7 % d'autres frais et fonds dédiés** pour les missions sociales à venir sur l'exercice suivant.



- * CVN : contributions volontaires en nature

12,4

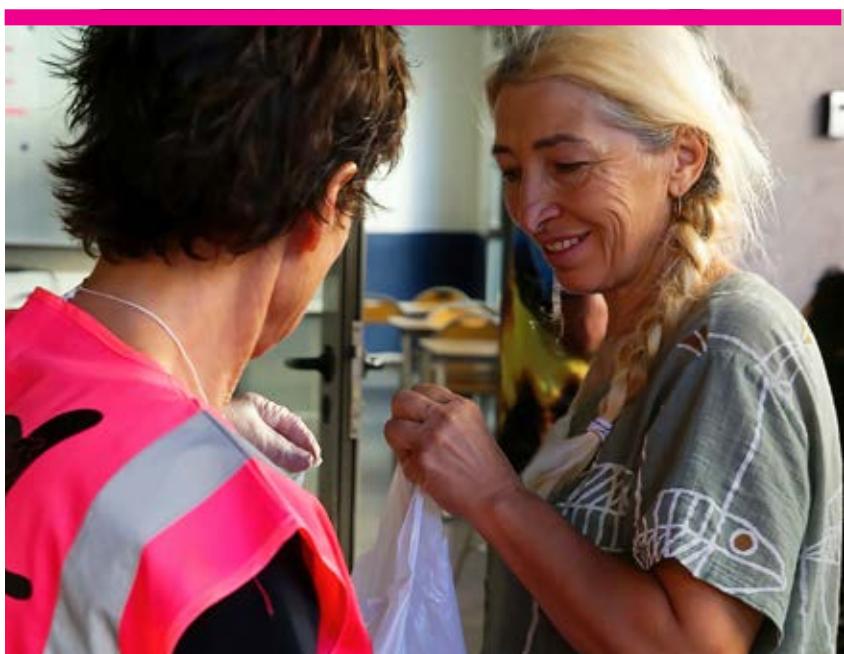
millions d'euros ont été récoltés par l'équipe dédiée aux libéralités

ÉCOUTE ATTENTIVE ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Au fil du temps, nous avons tissé une relation de proximité avec les personnes qui envisagent de faire un legs ou une donation. Nous veillons à leur apporter conseils et accompagnement dans un cadre confidentiel et bienveillant. Une notaire honoraire bénévole du service libéralités, est à l'écoute pour répondre avec précision et humanité aux interrogations que soulève la transmission d'un patrimoine. Nous mettons un point d'honneur à respecter scrupuleusement les volontés de nos bienfaiteurs. Qu'il s'agisse de dispositions concernant leurs obsèques, ou de l'affectation des fonds à une association départementale précise, chaque choix exprimé est pris en compte avec rigueur et respect. C'est pour nous une question d'éthique et de fidélité.

UNE RESSOURCE VITALE POUR L'AVENIR

Alors que les besoins ne cessent de croître, cette forme d'engagement différencié nous offre une stabilité précieuse. Elle contribue à sécuriser nos ressources sur le long terme et nous permet de répondre durablement aux urgences sociales. Grâce à la générosité des testateurs, nous sommes en mesure de prolonger notre action en faveur des plus fragiles.





LA LOI COLUCHE

Dès 1986, Coluche lance l'idée d'une mesure fiscale permettant d'encourager les dons aux associations. Elle verra le jour plus de deux ans après sa disparition, sous l'impulsion de Michel Charasse, alors Ministre du budget de François Mitterrand, pour concrétiser l'idée de Coluche et aider les associations de solidarité.

L'amendement Coluche ou « Loi Coluche » est donc adopté en 1988 à l'unanimité. Les Restos ont continué à se mobiliser pour la défendre et la renforcer, comme en 2003, lors du vote de la Loi sur le Mécénat. En 2020, le plafond de la loi Coluche a été porté à 1000 euros. Cette mesure a été reconduite en 2021 à la demande de l'association et a été prolongée dans le cadre de la loi de finances 2024 jusqu'au 31 décembre 2026.

COMMENT CELA MARCHE ?

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts de 75 % jusqu'à 1000 euros. Au-delà et dans la limite de 20 % de revenus imposables, la défiscalisation est encore de 66 % avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes.

7,4

millions d'euros ont été
récoltés par l'équipe dédiée à
la philanthropie

Nous avons également présenté des projets d'envergure portés par les associations départementales, tels que la création de centres d'activités pour les familles, des accueils de jour pour femmes à la rue, ou la rénovation de lieux d'accueil pour personnes isolées. D'autres projets ont porté sur nos chantiers d'insertion, pour soutenir l'accompagnement vers l'emploi et la réinsertion professionnelle. Chaque action répond à un besoin identifié sur le terrain et s'inscrit dans le cadre d'investissement choisi avec les philanthropes.

Enfin, la prospection de nouvelles fondations, notamment familiales, a permis d'élargir notre réseau de partenaires engagés. Face à l'aggravation de la pauvreté, le soutien des philanthropes est plus que jamais un levier essentiel pour renforcer nos capacités d'action et construire des solutions pérennes pour les plus fragiles. ■

Je fais un
don de **1000€**
aux Restos
du Cœur

Je
bénéficierai
d'une réduction
d'impôts
de **750€**

LA PHILANTROPIE, LEVIER D'IMPACT SOCIAL ET DURABLE

Les philanthropes qui nous soutiennent le savent : aux Restos du Cœur, les actions sont pensées pour être utiles, concrètes et durables. Derrière chaque projet, une analyse fine des causes de la précarité guide notre engagement. Notre ambition : permettre aux familles, aux jeunes en difficulté, aux personnes isolées, de reprendre pied et retrouver la maîtrise de leur vie.

La relation avec les grands donateurs s'inscrit dans une dynamique de confiance et de proximité. Leur engagement est le fruit d'une réflexion profonde et d'un réel désir d'agir, à nos côtés, face à une pauvreté structurelle qui traverse les générations. Grâce à une équipe dédiée à la philanthropie, nous développons des projets sur mesure, à fort impact, et inscrits dans la durée.

UNE RELATION RENFORCÉE PAR LA CONFiance ET LA TRANSPARENCE

Cette année, nous avons renforcé les liens avec notre communauté philanthropique à travers des visites de centres, offrant une plongée concrète dans notre action de terrain. Ces temps d'échange nourrissent une compréhension mutuelle et valorisent l'engagement des donateurs. Ces moments renforcent une fidélité précieuse.



MÉCÉNAT ET PARTENARIAT D'ENTREPRISE

Les Restos du Cœur poursuivent leur mission avec la même détermination pour répondre aux besoins croissants des personnes accueillies. Pour y parvenir, l'association s'appuie sur ses atouts fondamentaux : transparence de gestion, créativité, innovation et co-construction de projets avec ses partenaires de tous horizons.

La relation de confiance que nous entretenons avec nos partenaires Restos constitue un socle solide. Elle nous permet de fédérer une communauté de mécènes dynamiques et fidèles, engagés à nos côtés sur le long terme, qu'ils soient partenaires financiers, en nature ou en compétences. Grâce à une écoute et à un dialogue constant, ces partenariats

évoluent et s'adaptent aux priorités des entreprises en matière de degré d'engagement souhaité et de stratégie RSE. Ensemble, nous développons des initiatives concrètes pour soutenir nos missions sociales ou un projet spécifique, comme le financement d'un camion ou d'un espace petite enfance.

L'année 2024 a été marquée par le défi de répondre toujours présents, dans une conjoncture où la précarité n'a pas faibli, au contraire. Dans ce contexte, la fidélité et l'engagement des entreprises permettent aux Restos du Cœur de déployer plus rapidement les dispositifs et accompagnement mis en place pour les personnes accueillies. L'élargissement de notre communauté de partenaires est également une priorité stratégique pour

l'association. Pour cela, les Restos du Cœur ont progressé via l'identification de nouvelles entreprises désireuses d'avoir un impact social, l'analyse approfondie des thématiques RSE pour trouver les meilleures synergies, le renforcement de notre visibilité et la participation active à des événements nationaux et régionaux. Cette stratégie vise à diversifier nos soutiens et à rassembler toujours plus d'acteurs privés à nos côtés.

CULTURE, GASTRONOMIE ET SOLIDARITÉ : L'ENGAGEMENT DES ÉDITIONS ALBERT RENÉ

À l'occasion des 65 ans d'Astérix, les Éditions Albert René ont publié en septembre 2024 Astérix – Les 40 banquets, un ouvrage exclusif conçu avec les Restos du Cœur. Ce livre de cuisine a rencontré un grand succès, avec plus de 41 000 exemplaires vendus dès la première année.

Il réunit 80 recettes inédites, créées bénévolement par 40 grands chefs en hommage aux 40 albums de la saga. Anne-Sophie Pic, Pierre Gagnaire, Cyril Lignac, Thierry Marx ou encore Jean-François Piège ont participé à cette aventure culinaire. Les lecteurs

y retrouvent aussi les illustrations emblématiques des banquets qui concluent chaque périple d'Astérix.

L'intégralité des bénéfices, ainsi que les droits d'auteur d'Anne Goscinny et de Sylvie Uderzo, ont été reversés aux Restos du Cœur.

À l'occasion du lancement de l'album, le Parc Astérix a offert 1 600 invitations aux personnes accueillies par l'association, leur permettant de vivre une journée exceptionnelle au cœur de l'univers des Gaulois : attractions, spectacles et rencontres avec les héros de la bande dessinée. ■



Amazon Web Services • Banque de France • Banque Française Mutualiste • Bimpli • Bonobo • Crédit Agricole • ECF • Emera • Enedis • Envie d'Oeuf • Fondation FDJ • Fondation SFR • Irripiscine • KLB Group • Lilo • Locafontaine • Petit Forestier Meubles • Pluxee • Publicis Consultants • Resto Flash • Swile • UGGC Avocats • Vilmorin Jardin • Weil, Ghotshal & Manges LLP

NOS PARTENAIRES MAJEURS



DANONE
ONE PLANET. ONE HEALTH

Flammarion

FONDATION
CMA CGM

Fondation
Crédit Mutuel
Alliance Fédérée

TotalEnergies
FONDATION

GROUPE
LACTALIS



POCKET

sodexo* | stop hunger

Appartenir à la communauté des partenaires des Restos du Cœur, c'est poser un acte qui répond à un besoin vital : se nourrir. Au-delà de cet acte d'espérance, c'est participer à une dynamique solidaire qui associe engagement sociétal, innovation et responsabilité. Nous souhaitons saluer nos partenaires et mettre en avant leur engagement, en espérant qu'ils inspirent d'autres entreprises.

REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DES PARTENAIRES RESTOS, C'EST...

Renforcer son impact à travers un partenariat qui a du sens : en inscrivant nos collaborations dans le respect de valeurs partagées, nous consolidons mutuellement nos crédibilités et contribuons à un impact positif, concret et durable.

Bénéficier d'un cadre fiscal avantageux : le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant versé, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % (5 %) du chiffre d'affaires annuel hors taxe lorsque ce plafond est plus élevé. L'excédent peut être reporté sur les cinq exercices suivants (art. 238 bis du Code général des impôts). ■



Morgan Stanley

PARMENTINE



PRO A PRO



SOCIETE GENERALE



NOS MOYENS



Les 53 artistes bénévoles :

Julien Arruti, Jean-Louis Aubert, Amel Bent, Patrick Bruel, Claudio Capéo, Sébastien Chabal, Alain Chamfort, Julien Clerc, Marie Colin, François-Xavier Demaison, Arnaud Ducret, Antoine Dupont, Sofia Essaïdi, Patrick Fiori, Élodie Fontan, Jérémy Frérot, Pierre Garnier, Kendji Girac, Jain, Jenifer, Joyce Jonathan, Gérard Jugnot, Joseph Kamel, Claire Keim, Philippe Lacheau, Michèle Laroque, Alexis Lebrun, Félix Lebrun, Nolwenn Leroy, Lorie, Alex Lutz, Ibrahim Maalouf, Christophe Maé, Mimie Maty, Jean-Baptiste Maunier, MC Solaar, Kad Merad, Isabelle Nanty, Thomas Pesquet, Matt Pokora, Raphaël, Gaëtan Roussel, Axelle Saint-Ciré, Santa, Shy'm, Soprano, Claudia Tagbo, Arnaud Toupense, Vianney, Vitaa, Ycare, Michaël Youn, Zazie. Merci à Tony Estanguet, Benjamin Morgaine, Arnaud Tarride, Laurent Vassilian et Franck Castellano pour leur participation.

LES ENFOIRÉS

SANS PEUR, ON EST BIEN PLUS FORT

Ces paroles de *Le monde de demain*, l'hymne de l'année écrit par Joseph Kamel et Daisy, n'ont jamais eu autant de sens : sans peur, on est bien plus forts... Les Enfoirés - 53 artistes à la Sud de France Arena de Montpellier - , se sont retrouvés pour une 36e édition avec force, espoir et volonté de faire bouger les lignes. Bâtir un avenir meilleur pour les plus démunis, et notamment les plus jeunes générations que nous devons préserver d'un héritage tracé à l'avance, parce que la pauvreté ne doit pas être une fatalité. Compte à rebours, le rideau tombe. Entrer dans la lumière... La trompette d'Ibrahim Malouf et la voix de Zazie lancent le spectacle.

Dans les coulisses, les habitués de la troupe guident avec bienveillance les petits nouveaux, toujours plus nombreux cette année : Axelle Saint-Ciré, Pierre Garnier, Joseph Kamel, Jain, Alex Lutz, Arnaud Toupense et Marie Colin, François-Xavier Demaison, Alexis et Félix Lebrun, Ibrahim Malouf, ou encore Alain Chamfort. Sur les murs, les chiffres Restos s'affichent et attirent le regard des artistes : 163 millions de repas, 1,3 million de personnes accueillies, la moitié

ayant moins de 25 ans, c'est terrible... Agir aujourd'hui, c'est construire le monde demain, se rassembler pour changer le décor triste de celles et ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'être aidés. Une émotion bien présente lorsque, en marge du show, Amel Bent et Joseph Kamel ont rencontré nos bénévoles et des mamans dans un espace petite enfance de Montpellier. Instant inoubliable et la fierté d'une maman digne, aimante et attachée à ses enfants dans une vie quotidienne difficile mais tellement plus joyeuse à leurs côtés avec cette volonté de s'en sortir. Ce soir-là, ils vont un peu chanter pour elle...

DES RIRES, DE L'ÉMOTION, LA JOIE D'ETRE ENSEMBLE

Mais aux Enfoirés, bien sûr, on rit aussi beaucoup ! Avec par exemple, le retour du sketch des JO et le petit clin d'œil très apprécié de Tony Estanguet, nous rappelant combien nous avions été moqueurs avant la compétition l'an dernier. Et pourtant, quels moments magiques avons-nous vécus en 2024 grâce à nos athlètes dont certains étaient présents à Montpellier : le fidèle Antoine Dupont et

1 CD OU
DVD ACHETÉ
=
17 REPAS
OFFERTS
AUX RESTOS



Avec le soutien de

SONY MUSIC

TF1 Oïci

ET PLUS ENCORE !

Pour que cette mission soit une réussite chaque année, et comme dans tous nos lieux d'activités, il faut une équipe solide, unie autour de la cause qui nous rassemble, sans idéologie, discours ou baratin !

58 683 SPECTATEURS

45 SEMI-REMORQUES

600 PROJECTEURS LED

961 M² DE SCÈNE

330 M² D'ÉCRANS

900 COSTUMES

7 jours de montage, 2 jours de démontage

500 techniciens pendant l'exploitation

+ 300 intervenants locaux / montage / démontage

300 bénévoles Restos

Les Enfoirés ont permis de récolter

13

millions d'euros pour les Restos du Cœur

les frères Lebrun, qui ont mis quelques « piquettes » au ping-pong en coulisses ! De l'émotion, aussi, avec le bel hommage collégial rendu à Françoise Hardy en toute simplicité, moment touchant partagé avec le public sous la direction du chef de chœur Franck Castellano. Émotion, encore, et espoir sur *Demain sera parfait* avec l'hommage rendu à Jean-Louis Aubert, premier « Enfoiré » présent avec Coluche à Gennevilliers à l'hiver 1985 ; de l'énergie et l'envol de Jenifer, accompagnée de Santa, Amel Bent, Lorie, Shy'm, Claudia Tagbo sur la reprise *So What* de Pink, une reprise dynamique de *Texas Hold'em* débutée par *Bagdad Café* et la voix puissante d'Axelle Saint-Cirel, retrouvée sur *Pas toi* avec Patrick Fiori, Jean-Louis Aubert ou encore Mickaël Youn et Gaëtan Roussel. Et du rire, toujours, sur une joyeuse collégiale pour *Clic Clic Pan Pan*, avec Marie Colin et Arnaud Toupense, acteurs exceptionnels du film *Un petit truc en plus*, sous les yeux d'un public survolté !

Chaque édition est un travail immense piloté par le Pôle Evénementiel, précédemment « pôle production de spec-

tacles » rejoint cette année par le service « manifestations et évènements » pour une meilleure complémentarité au service de nos missions. La production des Enfoirés rassemble des centaines de personnes de tous horizons : de nombreux bénévoles, des équipes salariées, des intermittents du spectacle, et tous les meilleurs dans leur domaine, avec un seul mot d'ordre : collecter de l'argent pour nos missions sociales et limiter au maximum les coûts de production, de commercialisation, de marketing, de merchandising, de logistique. À toutes nos équipes, aux 151 partenaires, aux 53 artistes, aux 58 700 spectateurs, aux 8,4 millions de téléspectateurs sur TF1, aux donateurs, un immense MERCI. Grâce à vous, près de 13 millions de repas ont pu être financés. Ne lâchons rien, et rendez-vous à Paris en 2026. Ensemble, on sera toujours bien plus fort ! ■



NOS MOYENS



MANIFESTATIONS / ÉVÉNEMENTS BIEN PLUS QU'UNE RESSOURCE FINANCIÈRE

En 2024/2025, plus de 250 événements ont permis de récolter près de 3,15 millions d'euros pour les Restos. Au-delà, ces initiatives constituent une véritable source de mobilisation et de solidarité.

Tout au long de l'année, de nombreux événements artistiques, culturels, festifs sont organisés à travers toute la France. C'est un témoignage de plus de l'engagement exceptionnel de nos bénévoles ! Chaque événement remobilise nos équipes, fait connaître nos actions et permet de recruter de nouveaux bénévoles ! Convivialité, lien social, culture locale, mise en lumière de nos actions, nouveaux partenariats, recrutement et collecte de ressources financières sont les enjeux de ces manifestations.

La générosité est celle aussi de nos partenaires qui se mobilisent pour les Restos, avec pour exemples :

La tournée du Coeur, 14 concerts de rock initié et organisés par Rage Tours et Tagada Jones à découvrir encore cette année.

Les Crayons Solidaires à l'initiative du dessinateur KEK, des illustrateurs se réunissent

pour « tirer le portrait des curieux ».

Le Diner de Chefs qui a fêté ses 10 ans d'engagement, Teritoria met les petits plats dans les grands et propose dans ses restaurants des repas gastronomiques réalisés par des Chefs bénévoles pour l'occasion.

Les Vendanges du Coeur dont nous avons célébré la 30ème édition, une vente aux enchères de vin bâtie au fil des années par des femmes et hommes aux cœurs tendres et généreux.

Ces manifestations sont aussi le fruit de rencontres qui souvent deviennent des amitiés, à l'image du **Boxing Day**, nos rugbymen de cœur qui nous ont encore soutenus cette année, ou bien encore nos 40 animateurs engagés sur la **5ème édition de Radio Restos**, 48h de radio au profit de nos actions avec le soutien de notre partenaire du premier jour, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les associations départementales continuent de mener les opérations paquets cadeaux (OPC). En emballant les cadeaux dans les magasins en échange d'un don, et c'est toujours un succès ! ■

280

Opérations
« paquets cadeaux »
970 000€

242

manifestations
1070 000€

11

événements
NATIONAUX

**+ de
1,1 million**
D'EUROS RÉCOLTÉS



rapport moral



DÉFENDRE SES VALEURS UN ACTE MILITANT

**Ça y est...
les Restos du Cœur
ont quarante ans.
Cette réalité a quelque
chose de vertigineux et
d'accabrant, mais aussi
de réconfortant. Elle me
rappelle cette phrase
d'Henri Nallet,
ministre de l'agriculture de
François Mitterrand,
qui a fortement soutenu
l'initiative de Coluche:
« Les Restos, c'est la
manifestation concrète d'un
échec collectif, mais c'est
aussi quelque chose
qui nous empêche
de désespérer
de la nature humaine ».**

Notre histoire sera toujours sur cette ligne de crête, à la fois révoltante pour ce qu'elle dit de la société, mais réjouissante par l'action qu'elle produit et la solidarité qu'elle suscite. Cette ambiguïté reflète fondamentalement ce que sont les Restos : à la fois un symptôme et un baromètre de la société, mais aussi une partie du remède face à la misère.

Quarante ans... le 26 septembre 1985, Coluche lançait son appel. Quelques jours plus tard, dès le mois d'octobre, nos statuts étaient déposés et la première campagne allait se lancer. De quelque 8,5 millions de repas alors servis, nous sommes passés à 161 millions l'année dernière. Cinq mille bénévoles se sont lancés dans l'aventure dès le premier hiver. En 2024-2025, nous étions 78 000 à nous mobiliser.

Il y a 40 ans, on parlait des nouveaux pauvres. De crises en crises, depuis celle de 2008 jusqu'au choc inflationniste de 2022, ils ont été de moins en moins nouveaux, mais de plus en plus nombreux. Sur l'exercice 2024-2025, nous avons à nouveau, accueilli près d'1,3 million de personnes, alors même qu'une grande partie de cette période, l'été 2024, était toujours soumise aux mesures de freinage que nous avions prises. L'inflation a ralenti, mais les prix n'ont pas baissé : la pauvreté s'enracine et celles et ceux qui ne s'en sortaient pas hier ne s'en sortent pas plus aujourd'hui. Les visages qui se présentent aux portes

de nos lieux d'accueil sont les mêmes : les familles monoparentales et leurs enfants, les personnes âgées isolées, les jeunes précaires ou étudiants, les travailleurs qui ne parviennent pas à joindre les deux bouts.

PLUS NOMBREUX, MAIS AUSSI PLUS EN DIFFICULTÉS

Le niveau de ressource monétaire des personnes continue de diminuer, avec désormais 42 % des personnes accueillies qui n'ont plus un euro une fois le loyer et les charges payées, et 77 % qui vivent avec moins de la moitié du seuil de pauvreté. Rappelez-vous, avant le choc inflationniste, c'était 60 %... La situation dans le logement se dégrade aussi : 46 % des familles accueillies sont mal logées. Parallèlement, nos activités de rue se stabilisent à un niveau inégalé : 2,3 millions de contacts ont été établis l'année dernière, là où nous étions encore avant le COVID, en 2018-2019, à 1,7 million.

Voilà la situation à laquelle nous faisons face depuis maintenant plusieurs décennies. C'est pourquoi nous avons voulu donner aux 40 ans des Restos cette tonalité particulière : rappeler notre histoire, souligner ce qui a changé, mais peut-être avant tout ce qui n'a PAS changé. Nos valeurs et nos principes d'action, l'esprit qui nous anime, mais surtout cette pauvreté qui s'est aggravée au gré des crises et des renoncements.

La reproduction du chapiteau de 1985 à Gennevilliers, dans lequel nous avons accueilli le grand public, les autres associations, ainsi que le Premier ministre Michel Barnier à l'occasion du lancement de la 40^e campagne a été un temps fort et marquant l'année écoulée, en donnant une belle visibilité à notre association l'hiver dernier. L'exposition itinérante conçue en partenariat avec l'Agence France Presse (AFP) a permis de valoriser un fonds photographique exceptionnel, qui nous donne à voir les visages de la pauvreté d'hier et d'aujourd'hui, si différents et pourtant si semblables.

Fidélité à notre histoire, mais adaptation au temps qui vient, voilà ce qui a guidé cette campagne annuelle.

UN CAP CLAIREMENT FIXÉ

L'année dernière, nous avons collectivement conçu, préparé et déployé la Nouvelle aide des Restos, qui est devenue depuis novembre notre nouveau cadre d'action. Plutôt que de subir, nous avons fait un choix offensif et juste pour préparer l'avenir : celui de reposer les bases de l'aide que nous apportons, en restant arrimés à nos fondamentaux – la gratuité, l'accueil inconditionnel, la neutralité –, en adaptant notre modèle pour mieux répondre à la réalité de la pauvreté des années 2020 et rester dans un cadre budgétaire toujours plus contraint. Ce travail a nécessité une mobilisation et un engagement de vous toutes et tous, et ce changement profond a été déployé en un temps record, avec l'efficacité dont nos équipes font preuve chaque jour.

Même s'il reste encore beaucoup à faire, le cap est désormais clairement fixé et nous avons relevé ce défi. On parle beaucoup de résilience dans le débat public ; je crois qu'ici le mot n'est pas galvaudé, car nous avons su tirer parti de nos difficultés pour nous moderniser et, finalement, consolider notre action au service des plus démunis.

Les Restos ont donc désormais un barème annuel unique, pour éviter les ruptures de parcours, pour ne plus perdre en été le lien si précieux qui a été tissé en hiver entre les personnes accueillies et les bénévoles. (...)

Concrètement, c'est un accès à l'aide alimentaire facilité pour les familles monoparentales, une aide plus équitable entre les familles et les personnes seules et, bien sûr, l'ambition Petite enfance. Et c'est une magnifique ambition : couvrir 100 % des besoins alimentaires et matériels

des 0-3 ans et proposer un accompagnement aux familles, alors que les Restos du Cœur ont accueilli 110 000 bébés l'an dernier, c'est-à-dire environ 30 % des bébés nés dans une famille pauvre en France¹. Bien entendu, le déploiement ne peut être que progressif et nous n'ignorons rien des problématiques de locaux et parfois d'approvisionnement qui se posent. Mais, là encore, la dynamique est là : le nombre d'espaces « Petite enfance » continue à augmenter, et le nombre de bénévoles dédiés à ces activités a doublé au cours de l'année. **C'est déjà une réussite exceptionnelle. (...)**

Rester fidèles à ce que nous sommes, c'est continuer à agir avec ce sérieux, sans se prendre au sérieux, et avec cet esprit de rigueur qui font la marque des Restos depuis 40 ans, et qui nous ont toujours permis de préserver la confiance de toutes celles et ceux qui nous soutiennent. Dans le cadre de l'aide européenne du FSE+ (ex-FEAD), plusieurs dizaines de contrôles sont effectués dans des centres d'activités par des auditeurs diligentés par l'Etat. L'année dernière, aucune non-conformité n'a été retenue dans les rapports d'audit des centres visités. C'est une nouvelle marque d'exigence de nos équipes.

Cette exigence, nous la retrouvons aussi dans le contrôle de la Cour des comptes qui nous a mobilisé pendant près d'un an. Le rapport, qui porte sur la période 2019-2024, a été publié il y a quelques mois. **Il est tout simplement excellent.** Il relève notamment la solidité de notre organisation, de sa professionnalisation aboutie, de sa transparence dans l'utilisation de ses ressources et de sa capacité d'anticipation et de réaction. Que ceux qui se laissent induire en erreur par un titre de dépêche en fassent la lecture intégrale.

Oui, nous avons eu une divergence d'interprétation avec la Cour qui nous a reproché une trop grande prudence, à la suite des mesures prises il y a deux ans, et de notre appel de septembre 2023. Je dois dire que l'optimisme de la Cour des comptes, et le pari qu'elle semblait faire d'une amélioration rapide de la situation sociale nous ont surpris. Deux ans plus tard, tout démontre que notre prudence était non seulement justifiée, mais nécessaire.

S'ADAPTER À UN MONDE NOUVEAU

Qui peut aujourd'hui faire le pari d'un monde sans crises ? Comment croire que la pauvreté va reculer durablement dans les prochains mois ?

Tous les chiffres qui remontent du terrain ces derniers mois tendent à prouver le contraire.

Nous devons toutes et tous avoir conscience que notre association, et plus largement l'aide alimentaire dans notre pays, est entrée dans un monde nouveau depuis 2020. Plus incertain et plus dangereux. Les crises se succèdent avec une violence et une rapidité stupéfiantes. Elles frappent toujours les plus pauvres en premier (...). Nous savons déjà que nous ne reviendrons plus à la situation d'avant.

SUITE P.54 ➔

Être prudent, ce n'est ni céder au pessimisme ni craindre l'avenir : c'est une forme de lucidité et de responsabilité pour s'y préparer efficacement.

S'y préparer, c'est donc consolider notre modèle et structurer mieux encore notre organisation, qu'il s'agisse de celui de l'Association nationale ou des associations départementales. **Nous avons continué à clarifier et structurer notre organisation. (...)**

Oui, les 78 000 bénévoles constituent la première richesse de notre association. C'est sur elle que tout repose. Et je suis chaque jour ébloui par ce que nous sommes capables de faire ensemble, grâce à la force, à la détermination et à l'incroyable dévouement de toutes les équipes Restos. Nous avons de surcroît la chance de ne pas connaître de crise du bénévolat et de recevoir encore des milliers de candidatures qu'il faut apprendre à accueillir, à renouveler, à diversifier, à faire confiance à des compétences nouvelles (...).

Sans les bénévoles, rien ne serait possible. Rien ne le serait non plus sans le soutien indispensable des donateurs, des partenaires, de toutes celles et ceux qui nous font confiance. Cette année encore, ils ont été au rendez-vous. La générosité du public, à la suite d'une campagne où elle s'était manifestée de façon exceptionnelle, reste à des niveaux inégalés au sein du monde associatif, même s'il faut garder à l'esprit que le don moyen continue de diminuer, à l'image du pouvoir d'achat des Français.

Le week-end Restos a aussi été un grand succès. Avec la mobilisation de 98 000 bénévoles au plan national, la Collecte des Restos a permis de récolter 8 100 tonnes de denrées, alors que les prix élevés des produits alimentaires auraient pu constituer un frein. Les Enfoirés restent une magnifique manifestation, un succès d'audience sur TF1, avec 8,4 millions de téléspectateurs, et une ressource essentielle à notre budget avec près de 13 millions de repas financés.

Mais nous avons aussi besoin de l'implication des pouvoirs publics, que nous avons le devoir d'alerter.

ET TOUJOURS NOS COMBATS EUROPÉENS

Tout au long de l'année, nous les avons mobilisés, au niveau national bien sûr, et au niveau européen. Faut-il rappeler que le FSE + permet de distribuer près d'un repas

sur cinq. Nous sommes intervenus très en amont des négociations du prochain budget européen qui va s'accélérer à partir de cet automne. Cycles de rencontres des décideurs européens à Bruxelles, accueil de partenaires d'associations de solidarité dans des lieux d'activités des Restos en novembre dernier et surtout visite de la Commissaire européenne en charge des Affaires sociales, Roxana Mînzatu, dans un centre à l'occasion de sa première visite en France. Beaucoup d'évènements et déjà une première victoire : la proposition budgétaire de la Commission dévoilée cet été fait mention de l'aide alimentaire et matérielle. Il reste à en sécuriser les moyens et les modalités, et nous aurons besoin pour cela de maintenir une pression constante sur le Gouvernement français.

Autre bonne nouvelle : la pérennisation du plafond de défiscalisation à 1 000 euros de la loi Coluche, renouvelé chaque année depuis la crise du COVID, a enfin été votée l'automne dernier. Les recherches d'économies budgétaires ont pu faire naître la tentation de remettre en cause la fiscalité du don cet été. Nous resterons mobilisés pour nous assurer que l'idée sera abandonnée.

Nous ne menons pas ces combats seuls. Tout en préservant notre autonomie et notre liberté de ton et d'interpellation, nous travaillons avec nos partenaires associatifs. C'est ce que nous avons fait tout au long de l'année avec le Secours populaire, la Croix-Rouge Française et les Banques alimentaires.

Nous avons aussi souhaité laisser une large place à l'inter associatif à l'occasion de notre 2^{ème} colloque annuel que nous avons voulu ouvert à d'autres acteurs de solidarité comme la Fédération des Acteurs de la Solidarité ou la Fondation pour le Logement. C'est l'occasion pour nous de faire vivre un espace de dialogue avec nos partenaires au sein duquel nous portons une parole forte et complémentaire, appuyé sur les travaux de notre Observatoire dont les études sont indispensables pour adapter notre offre.

Nous le constatons à l'occasion de ces échanges inter associatifs : nous entrons dans une période où les incertitudes sociales et économiques, politiques, internationales, et environnementales sont telles que nous devons ajuster constamment notre action face aux risques. C'est difficile pour l'ensemble des équipes des Restos ; c'est dur aussi, et avant tout, pour les personnes que nous accueillons.

Les Restos du Cœur continuent d'inspirer confiance. Nous bénéficiions d'une image construite avec patience et rigueur ces quarante dernières années, en la modernisant sans jamais renier le passé. Cette image, nous en sommes les héritiers. Chacun d'entre nous en porte la responsabilité, dans l'accomplissement de sa mission. Si les Restos ont une place à part dans le cœur des Français, c'est que nous restons vigilants à toujours véhiculer avec humilité les valeurs qui sont les nôtres, en ayant conscience de la place qui doit être la nôtre.

Nous représentons un point de repère, un point de stabilité pour toute la société, et surtout pour celles et ceux qui comptent sur nous, dans un moment d'instabilité, de polarisation, voire d'angoisse profonde de toute une partie du pays. Dans ce contexte, défendre la gratuité, l'accueil inconditionnel et l'indépendance vis-à-vis du politique et du religieux, est un acte militant. (...)

En 40 ans, les Restos sont passés d'une réalité impensable à provisoire, puis de provisoire à indispensable. Mais nous n'accepterons pas, et **nous ne pourrons pas passer d'indispensable à irremplaçable**. Notre rôle n'est pas de nous substituer à l'État, ni de suppléer aux politiques défaillantes, ni de devenir un service public bénévole. Il est de faire face et de répondre, du mieux possible et avec les moyens dont nous disposons, aux besoins des personnes qui font appel à nous. Avec indépendance et sérieux, et avec humilité, en sachant que nous ne serons jamais qu'une partie de la réponse. Mais une réponse sur laquelle comptent aujourd'hui encore 1,3 million de personnes.

Pour terminer ce rapport moral, permettez-moi une note plus personnelle au moment où s'achève mon 5^e et dernier mandat à la présidence bénévole de l'association. **Je voudrais vous redire l'honneur que cela a été, dans la lignée j'espère de celles et ceux qui m'ont précédé, de porter avec vous toutes et tous une saine et nécessaire indignation face aux injustices qui frappent toujours plus fort les plus fragiles de notre société.** ■



rapport financier



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Jérôme Séjourné
Trésorier bénévole
des Restos du Cœur

LE MOT DU TRÉSORIER

L'an passé, l'exceptionnelle générosité du public nous avait dotés de réserves conséquentes et nous avons pu nous projeter sereinement vers la mise en place de la Nouvelle aide des Restos (NAR). Ces ajustements nous ont permis de mettre en place un modèle de distribution plus équilibré, en ligne avec notre volonté d'être toujours plus justes et généreux, et tourné vers les plus jeunes et leurs familles.

Les comptes combinés au 30 avril 2025 arrêtés par le conseil d'administration du 9 octobre 2025 et approuvés par l'assemblée générale du 24 octobre 2025, ont été certifiés par nos commissaires aux comptes, le cabinet EXCO, représenté par Monsieur Emmanuel Charrier et le cabinet MAZARS représenté par madame Aurélie Joubin.

Ces comptes combinés donnent une représentation économique et associative de l'Association nationale et des 111 associations départementales agréées, ainsi que des deux structures de la Foncière du Cœur. L'ensemble des documents financiers détaillés sont consultables sur le site : www.restosducoeur.org

Les principaux éléments en sont présentés ci-après.

L'exercice qui vient de se clore a vu deux périodes distinctes se succéder.

Une première phase, d'abord, dans la continuité de l'impact des décisions de freinage prises en juillet 2023 et ce, jusqu'au début de la 40^e campagne.

Puis une deuxième phase, à partir de novembre 2024 jusqu'à la fin de l'exercice, au cours de laquelle les mesures d'ajustements dans le cadre de la NAR se sont appliquées. Ces effets successifs nous ont permis d'aboutir à un exercice excédentaire, globalement en phase avec nos projections budgétaires.

Notre pilotage a été sérieux et conforme aux attentes et projections réalisées. D'ailleurs, un rapport très positif de la Cour des comptes a mis en valeur la qualité de notre gestion.

Cependant, nous devons demeurer extrêmement vigilants et en éveil car notre environnement est de plus en plus incertain avec toutes les conséquences financières qui peuvent en découler.

Ce contexte peut simultanément impacter la générosité de nos donateurs et pousser toujours plus de personnes à frapper à la porte des Restos.

Heureusement, nous avons des atouts considérables, notamment des réserves qui nous permettent de financer ces besoins et, surtout, nos bénévoles, qui sont encore et toujours au rendez-vous pour faire face à ces défis.

Les finances des Restos du Cœur, puisque la finance est le sujet de ce rapport, restent encore et toujours au service de nos missions sociales, ce qui est, tout simplement et exclusivement, notre ADN. ■

L'AUDIT DE LA COUR DES COMPTES

Événement marquant de l'exercice, l'audit de la Cour des comptes pour la période allant de 2019 à 2024.

À l'issue de cet audit, la Cour a publié un rapport très positif qui souligne, entre autres :

- Le rôle central de l'association en termes d'aide alimentaire et d'accompagnement des plus démunis,
- Les travaux de modernisation et de sécurisation menés depuis plusieurs années qui portent leurs fruits,
- Que les dépenses engagées par l'association sont conformes aux objectifs poursuivis par l'appel public à la générosité,
- Le sérieux et la rigueur de l'association, tant sur le plan de sa gouvernance que de ses comptes ou de la structuration de ses missions sociales,
- L'efficacité du pilotage national de l'association dans le domaine budgétaire et financier, où l'association a montré sa capacité à prendre et faire appliquer des mesures de gestion pour redresser rapidement ses comptes.

Seule réserve mentionnée dans ce rapport, la Cour dit « qu'en 2023 les Restaurants du Cœur auraient cependant pu mobiliser de façon plus significative leurs réserves de précaution pour absorber une partie des aléas économiques ».

Nous avons répondu sur ce point en expliquant, données à l'appui, qu'un seuil choisi de réserves de précaution nous était indispensable pour faire face à tout choc supplémentaire sans mettre l'association en difficulté. La période agitée que nous traversons depuis le début de l'année 2025, et son impact sur le nombre de personnes qui viennent frapper à la porte des Restos, et donc sur nos finances, démontre de façon éclatante que nous avions raison d'être prudents.

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le socle de notre modèle socio-économique est constitué par le triptyque suivant : bénévolat, dons en nature et ressources financières.

Ressources : Grâce à **des centaines de milliers de donateurs** qui s'engagent régulièrement à nos côtés, la générosité publique constitue près de **80 % de nos ressources**. L'implication sans faille de nos quelques **78 000 bénévoles** représente plus de **20 millions d'heures d'engagement**. Les dons alimentaires se sont élevés à plus de **85 000 tonnes**.

Emplois : ces ressources ont permis la distribution de **441 000 repas par jour** pour une aide alimentaire essentielle aux plus démunis, mais aussi l'accompagnement dans de multiples actions d'insertion, d'intégration et d'inclusion sociale répondant à une situation d'urgence. Ces actions permettent d'accompagner près de **1,3 million de personnes, dont 110 000 bébés de moins de trois ans**.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Rigueur et transparence sont les maîtres mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont réduits au strict minimum et permettent **une utilisation optimale de nos ressources pour les missions sociales d'aujourd'hui et pour celles de demain (94 %)**.

Les autres frais correspondent aux :

- **1,9 % de frais de recherche de fonds** nécessaires à la collecte, aux divers traitements des dons reçus et pour assurer le lien de confiance avec les donateurs.
- **4,0 % de frais de fonctionnement** qui permettent d'assurer les charges de certains locaux sur les territoires, la qualité de gestion et la sécurisation financière de notre association.

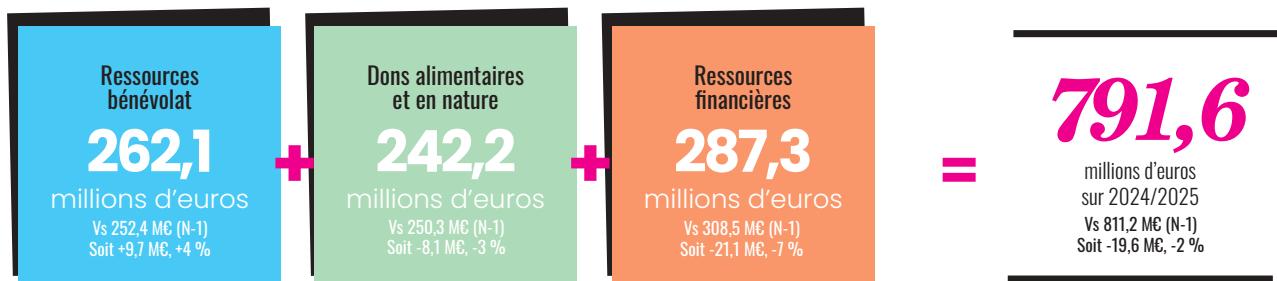
Les ressources financières majoritairement issues de la générosité publique sont les garantes de notre indépendance et de notre qualité d'accompagnement des personnes.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)

Les contributions volontaires en nature, ou ressources non financières, correspondent principalement au **bénévolat** (78 000 bénévoles) valorisé à 262M€, et à des **dons alimentaires et des partenariats** (mécénats de compétences, mises à disposition gratuite de locaux...) valorisés à 242M€.

Le total des ressources non financières est l'équivalent de 504 M€, somme bien supérieure au total des ressources financières (287M€) ; cela constitue un élément caractéristique du modèle social et économique des Restos du Cœur.

LES TROIS PILIERS DE NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE : BÉNÉVOLAT – DONS ALIMENTAIRES ET EN NATURE – DONS FINANCIERS



RAPPORT FINANCIER

CROD CER 2024-2025

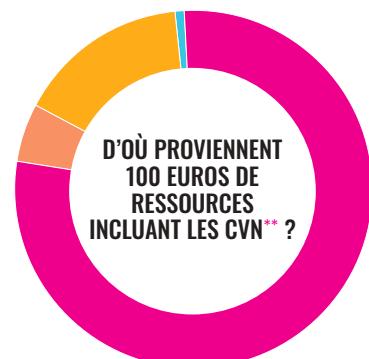
EN K€

RÉEL 2024-2025

PRODUITS ET CHARGE	COMBINÉ	dont GP*
Produits liés à la générosité du public	165 975	165 975
Produits non liés à la générosité du public	42 214	
Subventions et autres concours publics	73 044	
Reprises sur provisions et dépréciations	1 071	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	5 051	2 970
PRODUITS PAR ORIGINE	287 354	168 945
Missions sociales	241 155	149 323
Frais de recherche de fonds	11 764	8 784
Frais de fonctionnement	22 606	4 186
Dotations aux provisions et dépréciations	419	
Impôt sur les bénéfices	444	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	4 266	2 240
CHARGES PAR DESTINATION	280 656	164 533
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 699	4 411
INVESTISSEMENTS NETS FINANCIÉS PAR DE LA GP		-5 943
SOLDE GP À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		27 696
SOLDE GP À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		26 165
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Combiné	dont GP*
Contributions volontaires liées à la générosité du public	454 280	454 280
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	837	
Concours publics en nature	49 174	
PRODUITS PAR ORIGINE	504 291	454 280
Contributions volontaires aux missions sociales	491 203	442 182
Contributions volontaires à la recherche de fonds	3 641	3 641
Contributions volontaires au fonctionnement	9 446	8 457
CHARGES PAR DESTINATION	504 291	454 280

* GP : Générosité du Public

36 % de nos ressources sont financières et 64 % proviennent des contributions volontaires en nature (CVN)



Produits liés à la générosité du public	78,4 %	●
Subventions et autres concours publics	15,4 %	●
Produits non liés à la générosité du public	5,4 %	●
Autres ressources - Reprises et utilisations de fonds dédiés	0,8 %	●



Missions sociales	93,4 %	●
Frais de fonctionnement	4,0 %	●
Frais de recherche de fonds	1,9 %	●
Autres charges - dotations et reports de fonds dédiés	0,7 %	●

** CVN : contributions volontaires en nature

L'analyse de la provenance et de l'utilisation des ressources uniquement financière est disponible en ligne.

BILAN COMBINÉ SIMPLIFIÉ

ANALYSE DES RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (GP)

L'excédent des ressources financières issues de la générosité du public (dons, legs & donations, mécénats...) s'élève cette année – après financement des missions sociales, des frais de recherche de fonds liés à la GP et des investissements – à 26,2 M€. Les instances de gouvernance des Restos du Cœur ont pris la décision d'employer ce solde exclusivement aux financements des missions sociales des années suivantes.

ANALYSE DES FONDS PROPRES, RÉSERVES ET TRÉSORERIE

Les fonds propres et les réserves permettent aux Restos du Cœur de faire face à leurs engagements et de poursuivre la réalisation de leur objet social malgré les effets de la crise.

Dans le but d'améliorer le parcours des personnes accueillies, les conditions d'accueil et d'accompagnement, les instances de gouvernance des Restos du Cœur ont décidé d'abonner leurs réserves pour se donner les moyens de soutenir et d'accroître les missions sociales de demain et continuer à agir auprès des personnes les plus précaires.

En matière de gestion de la trésorerie, un comité de placement gère et oriente les fonds sur des placements présentant une forte garantie en capital et une disponibilité à court terme permettant ainsi aux Restos du Cœur de pouvoir faire face rapidement à leurs engagements et de garantir le financement en continu des missions sociales. ■

ACTIF EN K€	2024-2025 COMBINÉ	2023-2024 COMBINÉ
ACTIF IMMOBILISÉ	61 352	59 833
STOCKS ET EN COURS	22 108	22 981
CRÉANCES ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	59 742	71 569
TRÉSORERIE	164 873	166 150
TOTAL ACTIF BILAN	308 075	320 533

PASSIF EN K€	2024-2025 COMBINÉ	2023-2024 COMBINÉ
FONDS PROPRES ET RÉSERVES	229 377	223 570
FONDS REPORTÉS LIÉS AUX LEGS	8 894	10 310
FONDS DÉDIÉS	10 235	11 020
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	796	1 416
DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	58 772	74 217
TOTAL PASSIF BILAN	308 075	320 533



POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :

Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris

en ligne sur notre site :
dons.restosducoeur.org

Plus d'infos : www.restosducoeur.org
Restons connectés sur les réseaux sociaux :



On compte sur Vous.

Johnnes

2024 • 2025